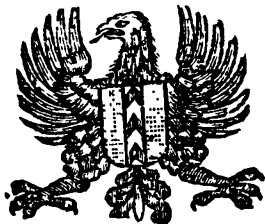


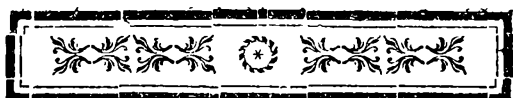
N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
E T P O L I T I Q U E S
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,
D E D I É A U R O I.

—
S E P T E M B R E 1777.
—



A N E U C H A T Ê L,
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers , &c.*
Nouvelle édition , augmentée par M J. E.
BERTRAND , professeur , &c. In-4^o.
Tome VIII , contenant l'art de l'indigotier ,
l'art de la porcelaine , l'art du potier de
terre , l'art de faire les pipes , l'art de
faire les colles , la fabrique de l'amidon ,
l'art du savonnier , & l'art du relieur.
Neuchatel , de l'imprimerie de la Société
Typographique , 1777.

I. **A**RT de l'indigotier. L'indigo ou l'anil
est le produit d'une plante qui a été macérée
& a fermenté dans une quantité suffisante

d'eau, & dont l'extrait, après avoir reçu une longue & violente agitation, dépose assez promptement une substance qui dès-lors porte le nom d'*indigo*, lequel étant desséché convenablement, fournit sous peu de volume une couleur bleue, très-belle & très-solide. Les peintres & les teinturiers en font un fréquent usage. Cette matière dissoute en petite quantité & mêlée au favonnage dans beaucoup d'eau, facilite & perfectionne le blanchissage de la soie, du linge & du coton; ce qui en augmente encore la consommation : mais comme elle ne s'acquiert qu'après de grands travaux, & qu'elle vient de fort loin, elle est aussi d'un grand prix. „ Telle est l'idée générale que l'auteur de cette description donne de l'objet d'un art qui s'exerce principalement dans les colonies Americaines, d'où les Européens tirent aujourd'hui tout leur indigo, & chez lesquelles il a vécu. Mais comme, de son propre aveu, il n'est pas botaniste, ce qu'il dit, & de la plante qui fournit cette couleur précieuse & de ses différentes espèces, ne peut être ni exact ni complet. Il ne parle même qu'en passant de la manière de tirer de la guède ou du pastel une couleur bleue, qui approche de l'indigo. C'est à remplir tous ces vuides que M. B. s'est attaché dans ses notes, corrigeant

divers passages, ajoutant plusieurs mémoires extraits de quelques auteurs Allemands, & faisant entrer dans ce traité tout ce qu'il a cru pouvoir le rendre d'un usage plus général. Il commence, & avec raison, par décrire méthodiquement la plante qui donne cette précieuse couleur. On en distingue de trois especes. L'indigo *franc*, dont les filiques sont longues, droites, & contiennent neuf à dix grains de semence : c'est celui de l'isle de la Providence. L'indigo *bâtard*, qui a les filiques plus recourbées & plus courtes, ne contenant que cinq à six grains ; c'est celui de Guatimala. Enfin l'indigo *sauvage*, ne renfermant que deux grains à chaque filique ; c'est celui de la Caroline. Toutes ces especes sont employées au même usage.

L'indigo fait, depuis un tems immémorial, l'une des principales branches du commerce de l'Asie ; mais ce n'est que depuis la découverte des Indes & de l'Amérique que l'on en connaît bien la nature & la fabrication. On a lieu de croire qu'avant ces tems-là il se faisoit de l'indigo dans l'Arabie, en Egypte & même dans l'isle de Malthe ; mais on en cachait avec soin l'origine & le procédé. Il est certain que les premières matieres en ce genre, fabriquées dans l'Amérique, sont venues de la Nouvelle-Espagne ; & il est très-vraisemblable que l'isle de Saint-Dominique

mingue est la première des Antilles, où l'indigo ait été cultivé. C'est tout ce que présentent de mieux avéré les diverses relations des voyageurs, touchant l'histoire de la plante dont il s'agit ici. Mais comme elle est encore cultivée dans divers lieux de l'ancien continent & dans le nouveau monde, l'auteur dont nous analysons le travail, s'est proposé de traiter successivement des indigos & de la manière dont on les manufacture dans les quatre parties du monde, & de finir par les fabriques établies dans les Isles Françaises, objet qu'il a eu principalement en vue & qu'il a été à portée de bien examiner sur les lieux.

L'indigo croît naturellement dans tous les pays situés entre les tropiques, & on peut même le cultiver avec succès jusques à quarante degrés de la ligne. L'auteur transcrit ici un mémoire inséré dans ceux de l'académie des sciences, & qui contient la description exacte d'une plante de ce genre, élevée dans les environs de Paris. La seule fabrique d'indigo que l'on ait connue en Europe, est celle qui avait lieu dans l'isle de Malthe; on ne fait si elle y subsiste encore. La plante coupée est mise dans des citernes, on la charge de pierres, on la couvre d'eau, qu'on y laisse jusqu'à ce qu'elle ait tiré toute la couleur & la substance

de l'herbe. Cette eau passe ensuite dans une autre citerne, au fond de laquelle se trouve une troisième plus petite ; on l'agite fortement avec des bâtons, on la foute peu à peu, jusqu'à ce qu'enfin il ne reste plus au fond, que la lie ou la substance la plus épaisse, qu'on retire pour l'exposer au soleil, & en former des tablettes à mesure qu'elle se dessèche & qu'elle prend de la consistance. Les habitans de Madagascar, selon M. Adanson, pilent simplement les feuilles & en forment des pains qu'ils font sécher au soleil. Les Egyptiens, au rapport du D. Pokoke, cultivent une herbe, la pilent, la font bouillir, macérer, & ensuite évaporer pour la réduire en pâte ; ils en tirent une couleur bleue. On sait qu'anciennement l'indigo était cultivé dans plusieurs pays de l'Asie & dans l'Inde proprement dite ; c'est de là qu'il a pris son nom, & les Européens ne le tiraient pas d'ailleurs avant la découverte du nouveau monde. L'auteur rapporte ici, d'après les voyageurs, tout ce qu'on fait de plus intéressant sur cette matière ; mais nous devons d'autant moins nous arrêter à ces détails qu'aujourd'hui l'Amérique seule fournit suffisamment à nos besoins pour cet objet.

On trouve dans la terre ferme une espèce d'anil qui produit le plus bel indigo, & à

très-peu de frais. Cette plante est tellement remplie de suc, de même que sa racine, que si l'on vient à rompre une partie de l'une ou de l'autre, il en sort une couleur bleue. Cet indigo se fait avec la plus grande facilité. Il suffit de piler cette herbe & de la faire infuser dans l'eau. On la laisse tranquille pour lui donner le tems de former son dépôt que l'on fait dessécher au soleil, & que l'on vend au poids de l'or. L'auteur observe que la Caroline est un des pays de l'Amérique, où l'on fabrique l'indigo avec le plus de succès & en plus grande quantité. Il en résulte de très-grands profits pour les habitans de cette colonie; & s'ils s'attachent à le faire aussi bien qu'on le peut, ils en fourniront dans la suite à tout l'univers.

Nous n'avons rapporté jusqu'ici que le précis de la première partie de cette dissertation. La seconde est destinée à traiter des fabriques d'indigo, établies dans les isles Françaises de l'Amérique, & sur lesquelles l'auteur entre dans les plus grands détails, en développant tout ce qu'il contient de savoir sur la théorie & la pratique de ces manufactures, la culture des plantes qui fournissent l'indigo, la construction des bâtimens, vaisseaux & ustenciles nécessaires à une indigoterie & l'économie touchant l'exploitation, enfin les opérations elles-mêmes

S E P T E M B R E 1777.

qui se réduisent à deux principales , la fermentation de l'herbe , & le battage ou la manipulation de l'extrait : car c'est en ces deux points que consiste essentiellement le travail d'une fabrique de ce genre. Rien de plus simple , rien de plus aisé au premier coup-d'œil, que de faire de l'indigo. La nature fournit les plantes, l'eau les macere, le limon se sépare, on le fait sécher, tous les ustenciles qu'on y emploie sont en petit nombre & peu dispendieux. D'où vient donc que cette marchandise transportée en Europe, s'y vend à si haut prix, en considérant sur-tout que lorsque la saison est favorable, on peut couper trois fois la plante, c'est-à-dire, faire trois récoltes dans une année? Mais une indigoterie demande des soins assidus & multipliés. La fabrication en elle-même est délicate : la plus légère faute peut en faire perdre tout le fruit. C'est ce que l'on comprendra mieux par les détails suivans.

On plante ordinairement l'indigo après les premières pluies qui succèdent à l'équinoxe du printems. On sème sa graine par sillons, ou dans de petites rigoles qui doivent être souvent arrosées. On a eu soin auparavant de préparer convenablement le terrain. Il faut le sarcler tous les jours & en arracher jusqu'à la plus petite herbe

étrangere, défendre continuellement cette plante précieuse contre divers insectes qui aiment à s'en nourrir; en un mot, ne la perdre, pour ainsi dire, jamais de vue. Vingt negres sont nécessaires pour soigner une plantation de cinquante acres. On coupe l'indigo dès qu'il commence à fleurir, & on le porte dans l'endroit où il doit être travaillé, prenant garde de ne point le presser ni le secouer, parce qu'une grande partie de sa beauté dépend d'une sorte de farine ou de poussière qui est attachée à ses feuilles. Le principal appareil d'une indigoterie, consiste en une pompe & quelques cuves en bois, ou plutôt en pierres de taille, bien cimentées intérieurement. On les place trois à trois sur une même ligne, mais à des hauteurs inégales; de manière que la liqueur puisse tomber de son propre poids, de la cuve supérieure dans celle qui se trouve immédiatement au-dessous. La première s'appelle la *trempoire*; la seconde, la *batterie*; & la troisième, le *reposoir* ou le *diablotin*. Après avoir donc coupé l'indigo, on le met dans la trempoire jusqu'à une certaine hauteur, & l'on remplit d'eau le reste de cette cuve. Au bout de douze à seize heures, il commence à fermenter, s'enfle, s'élève & s'échauffe insensiblement. On l'arrête alors avec des pièces de bois mises en travers, pour em-

pêcher qu'il ne monte trop, & l'on marque le point de sa plus grande crue, qu'il est essentiel de saisir exactement. Lorsqu'il baisse au-dessous de cette marque, on juge que la fermentation est à son plus haut degré. Alors on ouvre un robinet pour faire écouler l'eau dans la seconde cuve. L'herbe que l'on retire de la première sert à fumer la terre, & fait un excellent engrais. On continue à y en mettre de la nouvelle jusqu'à ce que la récolte soit achevée. Toute l'eau, ainsi imprégnée des particules de l'indigo, se trouvant dans la *batterie*, on se sert d'espèces de baquets sans fond, armés d'un long manche, pour la remuer & l'agiter avec violence pendant une demi-heure environ, jusqu'à ce qu'elle s'échauffe, qu'elle écume, fermente & s'élève au-dessus des bords qui la contiennent. C'est alors qu'il commence à se former de petits grains par la réunion des parties solides que l'eau avait tenu divisées. Mais pour empêcher l'excès de cette fermentation violente, on y verse de tems en tems un peu d'huile, ce qui l'appaise sur-le-champ. Mais comme il importe de connaître & de saisir le moment où l'eau a été suffisamment battue, on en met un peu dans une tasse; & lorsqu'elle paraît telle qu'elle doit être, on y fait couler de l'eau de chaux qui est dans un autre vaisseau, ce qui fa-

cilite l'opération. L'indigo forme des grains plus parfaits, l'eau devient trouble & boueuse, & on la laisse reposer pendant quelques heures, puis on fait couler le tout dans la troisième cuve, d'où l'on tire l'eau à mesure qu'elle s'éclaircit, & il ne reste plus que la fécule ou un limon épais. On le met dans des sacs de toile grossière, que l'on suspend jusqu'à ce que toute l'humidité soit desséchée. Pour achever de sécher ce limon, on le tire des sacs, & on le pétrit sur des ais d'un bois poreux, l'exposant au soleil matin & soir, mais peu de tems à chaque fois. Enfin on le met dans des caisses pour le faire *ressuer*, soit au soleil, soit à l'ombre, ce qui donne lieu encore à une nouvelle fermentation; & ce n'est qu'alors que l'indigo est fait & propre à être employé. On comprend que chacun de ces procédés demande beaucoup d'attention & d'adresse: il n'y a même qu'une longue expérience qui puisse en assurer le succès.

M. B. a placé à la suite du travail de l'auteur Français, trois additions intéressantes. La première est une *dissertation couronnée, sur la manière de préparer le pastel pour en tirer une couleur semblable à l'indigo, par M. Kulemkamp.*

On a imaginé divers moyens & des dissolvans, dans la vue de parvenir à ce but.

Quelques-uns supposent des procédés trop difficiles, d'autres sont trop dispendieux. L'auteur n'en propose que deux, dont le premier approche à quelques égards de la méthode américaine, mais ne peut pas être mis aisément en pratique dans un climat froid & variable tel que le nôtre : & le second beaucoup plus simple, est de son invention : nous ne parlerons que de ce dernier. " Je fais chauffer, dit-il, de l'eau de rivière, mais sans la faire bouillir ; je remplis la chaudière de feuilles de pastel fraîchement cueillies, remuant le tout pour que l'eau obtienne par-tout le même degré de chaleur. Après l'avoir laissé une demi-heure tranquille, j'ouvre le robinet qui est au bas de la chaudière & qui est garni d'un sac de grosse toile, pour retenir les feuilles & les ordures. L'eau tombe dans un grand cuveau rempli d'un tiers d'eau de chaux, composée d'une partie de chaux vive sur deux cents parties d'eau de fontaine ; je fais remuer fortement cette infusion : le cuveau est percé à différentes hauteurs de plusieurs trous qui portent autant de robinets ; après une heure de repos, je soutire toute l'eau jaune qui furnage le précipité bleu ; je remplis le cuveau d'eau froide pour enlever toutes les particules étrangères à celui-ci ; ce dépôt est mis dans de grandes cruches

de terre. On y mêle un peu d'huile de vitriol, on remue fortement le tout; après quelque repos, on soutire l'eau trouble qui est par-dessus, & enfin on fait sécher ce dépôt le plus promptement possible. Les épreuves montrent que la couleur bleue, tirée de cette façon du pastel, a l'apparence & les propriétés de l'indigo. „

Le second morceau ajouté par M. B. est une dissertation fort curieuse de M. Margraff, touchant un insecte qui se trouve sur les feuilles du pastel, & qui n'écloît & ne devient visible qu'après qu'elles ont été écrasées & sont entrées en putréfaction, qui de plus s'en nourrit, en extrait les parties colorantes & prend lui-même une couleur bleue, de même que deux autres insectes connus, qui deviennent propres à teindre en rouge. Il serait question de savoir si l'on pourrait tirer le même parti de celui du pastel.

Enfin, la troisième addition est un article du dictionnaire de commerce de M. le professeur Ludovici, sur la connaissance des différentes sortes d'indigos & le commerce qui s'en fait. On y apprendra quelles sont les qualités que doit avoir cette marchandise pour être de bon usage, & les fraudes que commettent quelquefois ceux qui la fabriquent, soit en la battant trop long-tems

pour faire entrer dans la pâte les feuilles & l'écorce, soit en y mêlant de la terre, du sable ou de l'ardoise : il est assez singulier que l'indigo ait été envisagé autrefois comme un poison, & que l'usage en ait été défendu aux teinturiers dans le dix-septieme siècle, par ordre des états de l'Empire, assemblés à Ratisbonne.

II. *Art de la porcelaine.* M. le comte de Melly, auteur de la description de cet art ingénieux, y a rassemblé ce que l'on fait de plus curieux & de plus certain sur la maniere dont il s'exerce à la Chine, en Saxe & en France ; pays qui fournissent aujourd'hui la porcelaine la plus belle & la mieux travaillée. Si l'on en croit les Chinois, elle a été connue de tout tems chez eux, sans qu'on connaisse cependant ni le nom de son inventeur, ni l'époque de cette découverte. Cet art, comme les autres, se fera perfectionné par degrés. Il y a toute apparence que les Portugais, qui les premiers ont fait le voyage de la Chine, sont les premiers aussi qui ont apporté cette précieuse poterie en Europe, & que le nom de porcelaine vient de *porcelana*, qui dans leur langue signifie tasse ou écuelle. Ce n'est que dans le dernier siècle que le hasard fit découvrir en Saxe une porcelaine qui ne

le cede ni en beauté ni en bonté à celle qu'on tire de l'Orient. Un Allemand, nommé Bokfcher, apothicaire, combinant ensemble différentes terres pour en faire des creufets, trouva ce précieux fecret qui s'est confervé avec foin dans la manufacture de Meiffen, près de Drefde. Cette découverte fit du bruit en Europe. Tous les chymiftes des nations voisines travaillèrent à l'envi à faire de la porcelaine. Les Anglais firent venir à grands frais de la terre à porcelaine de la Chine, & ne réuffirent point à en faire. Les Français firent auffi fans fuccès de pareilles tentatives. Le gouvernement chargea les miffionnaires Français à la Chine, d'envoyer des matériaux de ce pays-là ; mais ils fe tromperent fur la nature des fubftances & fur la maniere de les travailler. M. de Tshirnaufen trouva une compofition qui, fuivant les apparences, eft la même que celle dont on fait ufage en Saxe : mais il ne la rendit pas publique. M. de Reaumur eft le premier phyficien Français qui ait foupçonné quelles font les vraies fubftances qui entrent dans la compofition de la porcelaine, favoir, une matiere fufible & vitrifiable, mêlée dans une certaine proportion avec une autre matiere réfractaire, ou abfolument infenfible au feu de nos fourneaux. Après lui plufieurs chymiftes ont fuivi la même carrière & ont
enfin

enfin enrichi la manufacture de Seve, d'une composition qui réunit toutes les qualités desirables dans la porcelaine, & on l'y emploie aujourd'hui avec autant de succès que les Chinois & les Saxons font la leur.

Après ces notions préliminaires sur l'art dont il s'agit, l'auteur traite de la manière dont on fait la porcelaine à la Chine, en rapportant ce que le pere d'Entrecolles, missionnaire jésuite, a écrit sur cette matière. Mais il est nécessaire d'observer ici avec M. B. que l'auteur, au lieu du mémoire de ce jésuite, n'en a copié qu'un extrait très-imparfait, inséré dans un ouvrage anglais, sur lequel il a fondé divers reproches qu'il aurait supprimés, s'il eût eu le mémoire entier sous les yeux. Ainsi, comme ce morceau est très-intéressant & qu'on ne le trouve que dans des livres qui ne sont pas entre les mains de tout le monde, telle que la grande Histoire de la Chine, du pere du Halde, M. B. a cru devoir en faire la matière de l'une de ses additions à cet article.

On doit considérer quatre choses dans la fabrication de la porcelaine, la matière dont on la fait, l'art d'en former des vases & d'autres sortes d'ouvrages, les couleurs qui servent à les peindre, & enfin la cuisson, qui est la science de pousser le feu

au degré qui lui est propre. Tous ces articles se trouvent détaillés dans ce mémoire & sont peu susceptibles d'extraits. Nous nous bornerons à quelques observations générales. On fait que les Chinois font entrer dans la composition de leur porcelaine, deux fortes de terres telles que M. de Réaumur les avait définies, l'une fusible, l'autre réfractaire. Toutes les terres, les sables, les cailloux qui se fondent au grand feu, peuvent tenir lieu de la première; & le talc ou le gyps, substance incapable de vitrification, suppléeront à la seconde. Ainsi nous avons les matières autour de nous, il ne s'agit que de savoir les préparer & les mêler dans une juste proportion. La porcelaine du Japon est, en général, supérieure à celle de la Chine pour la finesse du grain, la perfection de la main-d'œuvre, la forme & l'accord des couleurs; mais cela n'est exactement vrai que pour les anciennes pièces; car aujourd'hui les deux fabriques se sont rapprochées, en se familiarisant également avec le médiocre. Cependant la porcelaine, quoiqu'il s'en fabrique une quantité prodigieuse en diverses provinces de la Chine, ne laisse pas d'y être fort chère: ce qui peut procéder de diverses causes, telles que le mauvais succès assez fréquent des fournées, la cherté des matières & du bois nécessaire,

la difficulté de suivre exactement les modèles prescrits, le nombre très-considérable d'ouvriers par les mains de qui chaque piece doit passer, & qui va à soixante-dix, &c. On compte jusqu'à trois mille fours à King-the-Tching, ville de la Chine, qui a un million d'habitans : c'est la plus grande fabrique de tout l'empire. Pour cuire la porcelaine, on la met dans des caisses qui ne peuvent servir que pour trois ou quatre fournées; de là résulte une quantité immense de débris dont les Chinois se servent pour bâtir leurs maisons & former de nouveaux quais le long de la riviere qui arrose cette ville.

On fait par-tout un grand cas de la porcelaine, lorsqu'elle réunit la beauté & la solidité. La premiere consiste dans l'assemblage des qualités extérieures, telles qu'une blancheur éclatante, une couverture brillante & nette, des couleurs vives, fraîches & bien fondues, des peintures élégantes & correctes, des formes bien proportionnées, &c. La solidité exige qu'un vase de cette matiere puisse, sans se casser, résister au feu le plus violent, passer du chaud au froid, & du froid au chaud, & que sa cassure présente un grain très-fin & très-compacte. Quand on frappe une piece entiere, elle rend un son net & timbré, comme celui du métal; & ses fragmens jet-

tent, sous les coups de briquet, des étincelles vives & nombreuses, &c.

L'auteur parle comme en passant, de quelques fabriques de porcelaine établies en Allemagne, & qui ont sans doute bien leur mérite. Telles sont celles de Frankendal dans le Palatinat, & de Louisbourg dans le duché de Wirtemberg. La première est recommandable par l'éclat de l'or que l'on applique en feuilles avec tant d'adresse, qu'on prendrait les vases qui en sont enrichis, pour être faits avec de l'or massif. Suivant notre auteur, la porcelaine que l'on fait à Seves est la meilleure du monde. Cette superbe manufacture appartient au roi, & jouit conséquemment d'un privilège exclusif; il est seulement permis aux autres fabricans de porcelaine & de faïence dans le royaume, d'en continuer la fabrication en blanc & en bleu, sans pouvoir y employer d'autres couleurs, ni de l'or sur-tout. Il y aurait sans doute infiniment à gagner pour l'Europe & la France en particulier, par des découvertes & un travail de ce genre; mais cette porcelaine est à un prix excessif, & l'on ne pourra espérer de s'affranchir de cette espèce de tribut que l'on paie à l'Asie, que lorsque la porcelaine européenne ne sera pas plus chère que celle qu'on tire de la Chine. On avait observé que la porcelaine de Seves

était inférieure en dureté à celle de Saxe & du Japon. Des académiciens chargés par le roi d'en perfectionner les productions, ont découvert une nouvelle espece de terre blanche & très-fine, dont les essais ont rempli leurs espérances à cet égard. Mais il fallait un four différemment construit que ceux qu'on employait auparavant, & notre auteur en donne ici la construction, avec la maniere de s'en servir.

Mais les deux morceaux les plus curieux & les plus intéressans de ceux qu'il a rassemblés dans cet article, ce sont deux mémoires ayant pour objet, l'un la fabrication même de la porcelaine de Saxe, l'autre la composition des couleurs dont on l'embellit, avec la maniere de les appliquer. On fait quelles précautions l'on prend en Allemagne, dans toutes les manufactures de porcelaine, pour cacher les préparations des matieres premières, de même que la forme du fourneau & ses proportions. Cependant M. le comte de Milli ayant été plusieurs années attaché à un prince d'Allemagne, qui a une fabrique de ce genre dans ses états, il s'est trouvé, à ce qu'il assure, à portée de voir les choses de près & d'acquérir même des détails circonstanciés sur cet objet. Les deux matieres de premiere nécessité, sont le quartz blanc vitrescible, que l'on nomme à la Chine

pé-tun-tsé, & l'argille blanche qu'ils désignent par le mot de *kaolin* : mais il faut ajouter à ces deux matieres, & dans de justes proportions, du gyps calciné & des fragmens de porcelaine, que l'on appelle *teffons*. La quantité que l'on doit prendre de ces quatre ingrédiens, est enseignée ici ; mais ces connoissances ne suffisent pas pour faire de la porcelaine, il est essentiel d'y ajouter celle d'une préparation particulière dont on fait un grand secret en Allemagne, & qui consiste à faire macérer ces matieres dans une mensture convenable pour en faciliter la parfaite combinaison & expulser les parties d'air qu'elles renferment ; sans quoi les vases éclateraient, ou tout au moins perdraient leur forme. La pâte ainsi formée, il faut composer la couverte, c'est-à-dire, le vernis dont on doit couvrir la porcelaine : ce sont les mêmes matieres, mais diversement proportionnées suivant le degré plus ou moins fort de chaleur qu'elles doivent éprouver. La préparation des unes & des autres se fait par pulvérisation, calcination, lavage, tamisage, &c. M. B. observe que l'on a construit à Cassel, pour la fabrique de porcelaine qui y est établie, une machine qui, au moyen d'une seule roue à auget, fait aller six moulins destinés à pulvériser les *teffons*. La macération se fait en humectant

d'eau toutes ces matieres mêlées ensemble, pour en former une pâte qui puisse être travaillée sur le tour : on met cette pâte dans des tonneaux, où elle fermente jusqu'à un certain point; plus elle est vieille & micux elle réussit. L'usage en Allemagne est de ne préparer la pâte que deux fois par an, aux deux équinoxes. On conserve toujours de l'ancienne, pour servir de ferment à la nouvelle. C'est en quoi consiste la manipulation secrete dont on fait mystere. Il n'y a jamais qu'un seul homme dans la manufacture, qui ait ces détails, & on s'en assure par le ferment.

Ce premier mémoire que nous venons d'analyser, est suivi d'une description de la maniere de transformer le verre ordinaire en une espece de porcelaine inventée par M. de Réaumur, & qui n'exige que très-peu de frais. Cette découverte, si l'on travaillait à la perfectionner, pourrait devenir utile, principalement aux chymistes, par la propriété qu'elle a de résister au feu le plus violent : elle est susceptible d'être peinte comme l'ancienne. Il ne s'agirait que de réussir à lui faire prendre un blanc plus parfait, & cela n'est rien moins qu'impossible.

Le second mémoire qui traite des couleurs, n'est pas moins curieux que le pre-

mier , & cette matiere s'y trouve traitée dans le plus grand détail. On ne fera plus surpris que la porcelaine de Saxe se vende à un tel prix , si l'on considère que le seul art de la peindre exige d'abord la composition des couleurs , ensuite des fondans pour leur donner de la liaison & de l'éclat , un véhicule pour les appliquer , qui en unisse toutes les parties & leur donne assez de consistance pour être appliquées avec le pinceau , & enfin le degré de feu nécessaire pour les fondre sur les vases que l'on veut ainsi décorer ; à quoi il faut ajouter le talent de l'artiste que l'on emploie & qui ne peut être qu'un très-habile peintre en miniature. La préparation de chacune de ces couleurs ne peut se faire qu'avec le secours de la chimie , & est le résultat des procédés enseignés ici ; encore est-on obligé de faire bien des essais avant que de pouvoir y réussir.

Nous terminerons cet extrait par une note de M. B. " Si l'on en croit , dit-il , l'opinion la plus généralement établie , l'art de faire la porcelaine est l'un de ceux sur lequel les Européens ont été devancés par les peuples orientaux. Cependant , si l'on fait attention à la beauté & aux qualités essentielles de la porcelaine , il ne serait pas impossible de prouver que de tems immémorial , & bien

avant que nous eussions la moindre connaissance de la porcelaine d'Orient, on en faisait en Europe de toute pareille qui, n'ayant pas la même élégance, était d'un usage universel, à très-vil prix, & au service des gens les plus pauvres. Il est certain que la poterie de grès n'est point d'invention moderne, & il ne l'est pas moins que cette poterie a toutes les qualités de la plus excellente porcelaine du Japon. Que l'on fasse abstraction de la blancheur, de laquelle uniquement dépend la demi-transparence, & que l'on compare ensuite toutes les propriétés de la porcelaine du Japon avec celles de nos poteries de grès, on verra qu'il est impossible d'y trouver la moindre différence; on sera forcé de les reconnaître pour des substances de la même nature, même grain dans l'intérieur, même son dans les pièces entières, même densité, même force pour soutenir sans se casser, les variations du plus grand froid au plus grand chaud, même infusibilité à la violence du feu. Enfin si les terres propres à se cuire en grès étaient exemptes de substances hétérogènes colorantes, qui empêchent qu'elles ne soient blanches & demi-transparentes, lorsqu'elles sont cuites; si l'on en fabriquait les vases avec l'attention & la propreté convenables; si ces vases étaient revêtus d'une belle couverte, il en

réfulterait une porcelaine tout aussi parfaite que celle du Japon, qui n'est réellement qu'une poterie fine de grès blanc. Vraisemblablement les terres de cette espèce sont tout aussi communes en Europe qu'à la Chine & au Japon ; mais elles y sont moins connues : c'est pour cela sans doute que quand on a voulu faire de la porcelaine en Europe, on a été obligé de n'employer que des matières vitrifiables, mêlées avec des sels & une très-petite quantité de terres les plus blanches que l'on ait pu trouver : d'où il est résulté des porcelaines fusibles & vitreuses, par lesquelles on a débuté. Mais depuis ces premières tentatives, les choses ont bien changé ; on fait depuis long-tems en Allemagne, de vraies porcelaines de grès blanc. La porcelaine de Seve est exactement de la même nature, &c. „

II. *Manuel des jeunes orateurs, ou tableau historique & méthodique de l'éloquence chez les Grecs, les Romains & les Français. Par M. de Lanjuinais, Pp. du collège de Moudon. A Moudon, chez la Société Typographique. 2 vol. in-12.*

L'AUTEUR commence par donner en peu de mots un plan raisonné de son travail. Il

s'est proposé pour but d'éclairer l'esprit, & de former le goût des jeunes orateurs, de leur faire distinguer les beautés réelles d'avec les factices, pour qu'ils ne se laissent pas séduire par le clinquant. Il a jugé convenable de débiter par des faits avant que de fixer la théorie, & dans cette vue il commence par tracer un tableau historique des plus fameux orateurs Grecs & Latins, & jette ensuite un coup-d'œil rapide sur les progrès de l'éloquence française; après quoi il passe aux règles de l'art, & les rend sensibles par un choix des meilleurs modèles. " Comme on n'a fait, dit-il, des recherches sur l'art de parler que lorsqu'on a pu observer les tours que l'usage autorise, & qu'on n'a observé ces tours qu'après que les grands écrivains en ont enrichi les langues, il en résulte qu'on a eu des poètes & des orateurs avant qu'on imaginât des poétiques & des rhétoriques „; l'auteur entreprend donc de mettre à la portée des jeunes gens qui se destinent à la chaire ou au barreau, tout ce que les grands maîtres de l'art ont pensé & écrit de mieux sur l'éloquence; & c'est le moyen de justifier le titre qu'il a donné à son ouvrage.

M. de Lanjuinais distingue trois âges de l'éloquence chez les Grecs. Il donne un précis historique des principaux orateurs qui

se distinguerent dans ces trois époques , & du genre particulier qui caractérisoit chacun d'eux à cet égard. Pendant le premier âge parurent avec éclat Périclès, Socrate, Lyfias, Thucydide. On vit briller dans le second, Ifocrate, Efchine & le célèbre Démofthene. L'auteur rapporte ici l'extrait des harangues compofées par ces deux derniers dans la caufe concernant Ctéfiphon : ce fut l'âge de la plus fublime éloquence chez les Grecs , & principalement à Athenes. Le troifieme fut celui de la décadence de cet art au tems où vivait Démétrius de Phalere. Celui-ci plus attentif à plaire au peuple qu'à lui infpirer de grands fentimens, s'attacha plutôt à acquérir un ftyle orné, fleuri, élégant, qu'à lui donner de la force & de l'énergie. L'éloquence difparut d'Athenes avec la liberté : l'auteur en détaille ici les principales caufes. Les Grecs affujettis à une domination étrangere, ne chercherent plus qu'à plaire à leur nouveau maître. Les mœurs fe corrompirent, l'amour des richesses fuccéda à l'amour de la vraie gloire ; le luxe, la molleffe, tous les vices auxquels conduit l'efprit de fervitude, furent les fuites néceffaires de ce funefte changement. Les talens furent enfouis, il eût été même dangereux d'en faire trop paraître. Des Grecs l'auteur paffe aux Romains, & divife l'hiftoire de l'élo-

quence chez eux en quatre âges , parlant successivement des plus fameux orateurs que Rome vit naître dans son sein, & même de plusieurs autres qui , quoiqu'inférieurs, méritent cependant d'être connus. On trouvera ici des détails intéressans sur Cicéron , Quintilien & Pline le jeune , de même que le jugement que les anciens & les modernes ont porté de Démosthène & de Cicéron. Mais dès que le gouvernement monarchique fut établi à Rome & immédiatement après le regne d'Auguste , le vrai goût de l'éloquence s'y perdit. On fait que Sénèque y contribua beaucoup , en substituant au style simple & naturel , les antitheses , les jeux de mots & les pointes qui départent ses pensées souvent belles & solides. Cette décadence eut chez les Romains les mêmes causes que chez les Grecs. Tout le reste de l'ouvrage que nous analysons est un cours complet d'éloquence , peu susceptible d'extrait , mais dont la lecture ne pourra qu'être utile aux jeunes gens pour l'instruction desquels l'auteur a travaillé.

Nous désirerions de pouvoir terminer ici l'annonce que nous venons de faire de l'ouvrage de M. de Laujuinais ; mais l'exposé qui le précède renferme des traits contre les journalistes , que nous ne pouvons pas raisonnablement passer sous silence. L'a-

teur les dispense d'annoncer cette chétive production, & de verser par conséquent à pleines mains sur lui le sel amer des sarcasmes, de distiller sur lui le fiel & l'aigreur que recèle leur morgue pédantesque, comme si l'on ne pouvait faire l'un sans l'autre à son égard, &c. On fait, ajoute-t-il, que *tous* nos folliculaires périodiques sont aux gages des imprimeurs, ou imprimeurs eux-mêmes. Paraît-il un ouvrage qui va contre leurs intérêts, ils le décrient & dénigrent l'auteur. Mais s'il sort de leurs presses, c'est un chef-d'œuvre, ils l'annoncent avec pompe & enthousiasme, &c. &c. De telles inculpations sont un peu fortes: nous espérons que nos lecteurs ne nous y auront pas reconnus. Il est une autre espèce de dénigrans, à qui l'auteur en veut, & que nous lui abandonnons volontiers. Ce sont, dit-il, certains suffisans, bien vains, bien bêtement méchans, admirateurs aussi niais que détracteurs mal-adroits, ... bouffis d'une certaine morgue académique qui dépourvus de talens & de savoir, bégaiement des éloges ou des injures, tranchent, décident &c. &c. Ces deux morceaux sont pleins de chaleur. Nous sommes persuadés cependant que l'intention de l'auteur n'est pas de les faire servir de modèles pour un genre d'éloquence auquel il n'a sûrement pas voulu former ses disciples.

III. *Voyage en Portugal & en Espagne, fait en 1772 & 1773. Par Richard Twiss, gentilhomme Anglais, membre de la société royale, traduit de l'Anglais, orné d'une carte des deux royaumes; volume grand in-8°. A Berne, chez la Société Typographique, 1777.*

LE traducteur de ce voyage avertit d'abord ses lecteurs qu'il a été écrit en forme de journal, & qu'on en a retranché plusieurs détails peu intéressans, de même que quelques morceaux sur l'histoire de ces deux royaumes, tirés de divers ouvrages qui sont entre les mains de tout le monde, en conservant cependant toutes les circonstances qui servent à peindre l'auteur lui-même, & le point de vue sous lequel il a voyagé. Il est aisé de reconnaître par-tout l'homme sociable, l'observateur exact, l'amateur passionné de la peinture & de la musique, doué d'un tour d'esprit gai & enjoué, qui fait qu'on lit avec plaisir sa relation. Envisagée comme un simple itinéraire, indépendamment d'un grand nombre d'observations curieuses qu'on y trouve, elle ne laisserait pas d'être fort utile à ceux qui auraient dessein d'entreprendre le même voyage & de savoir d'avance à

quelles incommodités on peut être exposé en l'exécutant. Si l'on trouve ici quelques plaisanteries sur des coutumes superstitieuses, l'auteur déclare qu'il n'en veut qu'aux objets de ce culte & nullement à ceux qui l'admettent. Nous ne suivrons pas notre voyageur dans les différentes provinces des deux royaumes qu'il a parcourues, quoiqu'il y ait observé plusieurs choses intéressantes tant sur les mœurs des Portugais & des Espagnols, que sur l'histoire naturelle de ces pays-là. Nous nous bornerons à extraire de ce voyage un morceau sur la manière dont on gouverne en Espagne ces moutons qui fournissent la plus fine laine de l'Europe; morceau qui nous a paru fort curieux, & dont nous allons mettre le précis sous les yeux de nos lecteurs.

« Les moutons d'Espagne sont de deux especes, ceux dont la laine est grossiere, qui restent toute l'année dans le même lieu, & passent l'hiver sous les toits; & ceux à la laine fine, qui passent toute l'année en plein air, & voyagent deux fois par an, pour passer les mois d'été dans les régions septentrionales, & ceux d'hiver dans les plaines chaudes de l'Andalousie, de la Manche & de l'Estrémadure. On compte, d'après des calculs exacts, cinq millions de moutons de la dernière espece. »

On

“ On compte dix mille moutons pour un grand troupeau qui se divise en dix portions de mille chacune ; un seul homme est à la tête de tout. On exige que ce chef pasteur , qui a dix mille moutons sous ses ordres , en ait lui-même quatre à cinq cents à lui ; il doit être robuste , actif , vigilant & expérimenté dans tout ce qui concerne l'économie des troupeaux , leurs maladies , les pâturages & les saisons. Chacun de ces chefs a cinquante bergers , & autant de chiens sous ses ordres ; c'est-à-dire , cinq bergers & cinq chiens par troupeau de mille brebis. Il les gouverne & les congédie avec un pouvoir absolu. „

“ C'est la vie que menent environ vingt-cinq mille hommes , qui parviennent d'ordinaire à un âge avancé , & dont le métier sert à fournir l'écarlate & la pourpre dont s'habillent les rois & les prélats. Les chiens , compagnons de ces bergers , ont comme eux deux livres de pain par jour. „

“ La première chose que font les bergers lorsque les troupeaux quittent leurs quartiers d'hiver , c'est de leur donner autant de sel qu'ils veulent. On distribue cent *arrobes* , ou vingt-cinq quintaux par millier de brebis ; cette provision se consomme en cinq mois de tems. Ces bêtes n'en mangent point en route , ni pendant l'hiver. Cette

grande conformation est la principale raison du bas prix où les rois d'Espagne tiennent le sel, de peur qu'en le vendant plus cher, les bergers ne fussent tentés de le dérober aux brebis : ce qui ne manquerait pas de nuire à leur constitution, ainsi qu'à la qualité des laines. On répand ce sel sur des pierres plates placées à cinq pas les unes des autres, & l'on fait paître les moutons, en les conduisant lentement le long des pierres, où chacune de ces bêtes prend ce qui lui convient. „

“ Vers la fin de septembre, les brebis commencent à descendre des montagnes vers les plaines ; leur route est toujours la même de tems immémorial, & leur marche aussi réglée que celle d'une armée. Les troupeaux pâturent sans distinction dans tous les terrains publics & les landes qui sont sur le passage ; & comme leur route passe nécessairement à travers beaucoup de pays cultivés, la loi oblige les propriétaires à laisser un passage ouvert à travers les vignobles, plantations d'oliviers, champs de bled, pâturages, &c. au moins de la largeur de quatre-vingts-dix *yards*. (*) Quelquefois ces routes marquées ont jusqu'à six ou

(*) Mesure de trois pieds anglais.

sept lieues de long , que les troupeaux sont obligés de faire avant que de retrouver une lande, où les bergers ralentissent leur marche pour leur laisser le tems de pâture & se reposer. Exactement parlant, ils n'ont pas un seul jour de repos complet, & sans faire au moins deux lieues de marche; ayant toujours le berger à leur tête, cheminant & pâturent tout ensemble. „

“ Leur voyage depuis la *Montana* jusques à l'*Eftremadura* est d'environ cent cinquante lieues, qu'ils achevent en moins de quarante jours. Le chef du troupeau a soin de ramener chaque division à la même place où elle a pâture l'année précédente, ce qu'on croit important pour empêcher une variation dans la qualité de la laine. Cela est d'autant plus aisé à exécuter, que les brebis regagnent d'elles-mêmes toujours la même place où elles ont été précédemment. Quand la nuit survient, on arrange le parc ou l'enceinte, où les brebis restent jusqu'au jour, de peur de s'écarter, & d'être mangées par les loups. „

“ Le tems le plus pénible pour les bergers est celui où les brebis mettent bas leurs agneaux. Ils séparent celles qui sont pleines, & leur assignent le meilleur endroit du pâturage. Dès qu'elles ont agnelé, on les sépare encore avec les agneaux du reste du trou-

peau. On sépare encore les agneaux derniers nés, qu'on a soin de faire pâturer l'herbe la plus délicate, pour accélérer leurs forces, & les mettre en état de suivre le troupeau. »

“ On a coutume de tondre en chemin les troupeaux qui vont dans les provinces de Léon & de Castille. Je vais entrer dans le détail de cette opération. On la commence le premier mai, pourvu que le tems soit beau; l'humidité des pluies ferait fermenter les toisons entassées. Pour éviter cet inconvénient, on construit des cabanes spacieuses; j'en ai vu qui contenaient vingt mille moutons, & qui coûtent 5000 liv. sterling de construction. Ces animaux sont d'ailleurs si délicats, qu'ils ne pourraient supporter de passer une nuit froide en plein air, immédiatement après avoir été tondus. Il y a cent vingt-cinq hommes employés à tondre dix mille brebis. Un homme tond douze brebis d'un jour, & seulement huit béliers dans le même espace de tems, non-seulement à cause de leur plus grand volume, mais parce qu'on n'ose pas leur lier les pieds comme aux brebis. Il faut faire coucher les béliers, en les flattant pour qu'ils ne résistent & ne se débattent pas trop; avant que de les tondre, on leur fait passer un jour entier dans un grand hangard de quatre

ou cinq cents pieds de long, sur cent de large. Le soir on fait passer le nombre qui doit être tondu, dans une espece de galerie longue & basse, qu'on appelle l'étuve; le berger les y fait tenir toute la nuit aussi ferrés que possible, les uns contre les autres, ce qui les fait suer abondamment, & adoucit la laine, en même tems que la tonte en devient plus aisée. Le matin on les fait passer dans une troisième halle, qui joint l'étuve. A mesure que la tonte se fait, on les marque l'un après l'autre, avec du goudron, & pendant cette revue le berger sépare les brebis & destine à la boucherie celles qui ont les dents usées. Si le tems est beau, on les lâche pour paître un peu, puis on leur fait passer la nuit au-dehors des bâtimens, mais à l'abri sous les toits. Si le tems est froid & humide, ils rentrent dans les étables. Après les avoir ainsi préparés par degrés à supporter l'air, on commence le voyage à petites journées. „

“ Il faut dire un mot de la maniere de gouverner les laines. „

“ La premiere chose qu'on fait après la tonte, c'est d'en peser tout le provenu, dont on fait trois classes; la toison du dos & du ventre donne la laine superfine; le col & les flancs, celle du second ordre; la plus grossiere se trouve sur la poitrine, sur les

épaules & sur les cuisses. Le prix de chacune est différent, quoique généralement on les vende en totalité les unes dans les autres à un prix moyen. Quand c'est pour l'étranger, ou qu'elles doivent aller à une certaine distance, on les lave avant que de les vendre : ceci épargne la moitié des frais de voiture, par la diminution que le lavage apporte dans le poids des laines. „

“ Ayant été obligé de passer cent jours vers la mine *Platillo* de *Molina*, je vis des milliers de moutons paissant aux environs : ce fut alors que j'observai que quand les bergers faisaient des haltes pour les laisser pâturer, ces animaux cherchaient toujours les petites herbes, sans toucher aux plantes aromatiques ; & lorsque le serpolet rampant était entrelacé avec les autres herbes, ils avaient grand soin de l'écarter, & se laissant bientôt de ce travail, cherchaient immédiatement à pâturer ailleurs, où ils ne trouvaient que des gramens tout purs. „

“ Ce serait un très-grand fléau pour l'Espagne, si ces animaux aimaient les plantes aromatiques, qu'ils extirperaient au grand préjudice des fermiers Espagnols, qui entretiennent une quantité incroyable de mouches à miel. Je n'ose presque pas dire que j'ai connu un curé qui avait cinq mille ruches. Les plantes aromatiques qui par-

fument les deux tiers des pâturages, servent de nourriture aux abeilles : ce curé m'a dit qu'il avait soin de prendre les reines de l'essaim avec une petite machine de cannevas, faite pour cette espece de chasse, & de leur rogner ensuite les ailes, ce qui les fait rester à la maison ; & depuis qu'il pratique cette méthode, c'est-à-dire, depuis cinq années, il m'a assuré qu'il n'a pas perdu un seul essaim. „

“ Les brebis d'Andaloufie, qui ne voyagent point, ont des laines grossieres & longues ; j'en ai vu en Estrémadure, dont les poils traînaient à terre, au lieu que les troupeaux qui voyagent ont des laines fines, courtes & douces. Je suis persuadé, d'après quelques expériences, que si l'on gardait ces dernieres especes de brebis sous les toits pendant l'hiver, elles ne manqueraient pas de prendre dès laines grossieres après quelques générations. Leur finesse est certainement une suite de la vie que les troupeaux mènent, étant toute l'année en plein air, sous un ciel tempéré. Les hivers de l'Andaloufie & de l'Estrémadure ne sont pas plus froids que les étés dans les contrées de *Montana* & de *Molina*. „





S E C O N D E P A R T I E.
 NOUVELLES LITTÉRAIRES
 DE L'EUROPE.

I. Mémoire à consulter pour les anciens druides, contre M. Bailly, de l'académie des sciences. Par M. l'abbé Baudeau. 1777.

« BIEN des gens emploient l'art des conjectures, sans en connaître ni l'usage ni les bornes. Conjecturer, c'est ajouter des faits probables à des faits vrais. „ M. Bailly qui s'exprime ainsi à la page 328 de ses *Lettres sur les sciences & les arts*, a donné dans ses ouvrages l'exemple & le précepte. S'il n'a fait qu'un roman, il en est du sien comme de ceux de nos tragédies, où le grand art est de s'approcher le plus près de la vérité. Il n'en est pas tout-à-fait de même de l'art & du roman de M. Baudeau.

Il cherche à établir dans 80 pages de citations tronquées ou suspectes, d'abord, que les druides étaient aussi savans, aussi

connus que les mages , les brachmanes , les prêtres Egyptiens.

Deuxièmement, que ces druides étaient de grands astronomes.

Enfin , que les plus anciennes traditions de l'Asie & de l'Europe indiquent le pays des druides comme une des premières sources des arts & des sciences.

D'où il conclut que l'instruction de la terre est venue des Celtes aux Asiatiques, sans qu'on ait besoin d'avoir recours au *peuple perdu & oublié* de M. Bailly, peuple qui a dû habiter sous le 49^e parallèle; c'est-à-dire, selon lui, dans la Tartarie septentrion.

Les autorités de cet académicien, & celle de M. Baudeau , ne se ressemblent pas. L'un fait l'histoire des peuples, en faisant l'histoire du ciel; l'autre compile des rêveries d'Hérodote, de Diodore de Sicile, &c. & des ignorances anciennes, pour éclairer celle de M. Bailly.

A peu près, tout ce petit livre est copié de la Mythologie de l'abbé Banier, & de l'histoire des Celtes de Simon Pelloutier, que M. Baudeau n'a pas daigné citer. Ce Pelloutier, homme savant, a eu la bonne foi de dire que tout ce que les anciens ont écrit sur les Celtes est un tissu d'absurdités.

M. Baudeau, qui prend la peine de les

remettre au jour, veut que les barbares des isles Britanniques & des Gaules aient enseigné la métaphysique & l'astronomie aux mages Persans, parce que *magus* est un mot celte, ainsi que caldéen. C'était l'opinion de Banier, qui frappé de quelques ressemblances dans les fonctions de ces prêtres & de leurs cérémonies, ne s'apercevait pas que la doctrine des Perses reposait sur deux articles fondamentaux très-inconnus aux druides, l'adoration du feu & le système des deux principes.

M. Beaudeau n'est pas plus heureux à prouver que les druides étaient de grands astronomes. Il cite, il est vrai, Plin qui leur accorde le compas d'un cycle de trente ans, & Jules-César qui dit que les druides disputaient sur la grandeur de la terre : mais où est la preuve qu'ils aient connu le cycle de 19 ans, & le retour des comètes, & la période de 600 ans, & son application à la règle des tems, familières aux Caldéens. S'ils ont transmis l'astronomie aux Asiatiques, ils la leur ont transmise telle qu'elle a existé en Perse, à la Chine, aux Indes. S'ils ont fait les observations dont M. Bailly fait honneur à une nation détruite, pourquoi s'y sont-ils bornés ? Pourquoi étant inventeurs, n'ont-ils pas perfectionné leurs inventions ?

Ces inventions ne peuvent certainement être attribuées qu'à un peuple instruit & civilisé. Reconnaît-on ce peuple dans les anciens habitans de l'Angleterre, d'où, selon Jules-César, les druides avaient apporté la science ? *Disciplina in Britannia reperta atque inde in Galliam esse translata existimatur.*

Les bornes d'une notice ne nous permettent pas d'entasser les questions & les autorités ; mais nous ne pouvons nous empêcher d'avertir qu'il faut se défier de celles qu'on trouve dans cet opuscule. Les Scythes ont encore été plus mal connus des anciens que les Celtes ; & les Scythes Arimaspes, les Sacques qui habitaient le pays des Kalkas & des Tartares septentrionaux, toutes ces nations du nord de l'Asie, qui portent de si grands caractères d'antiquité, n'ont été qu'un sujet de fables & de traditions absurdes : ce sont ces traditions cependant que M. Baudeau veut faire valoir. Il triomphe de ce qu'Hérodote qui prétendait avoir voyagé chez eux, il y a deux mille ans, dit les avoir trouvés très-barbares, & convaincus que leur nation n'était pas ancienne. Mais comme cet historien nous dit que la nation Scythique des Neures était changée une fois par an en loups, je

laisse à juger quelle espece d'observateur on prend ici pour juge de l'état des Scythes Asiatiques qu'il n'avait probablement jamais vus. Aussi Strabon dit-il qu'il faut plutôt croire aux poèmes héroïques d'Homere & d'Hésiode, qu'aux contes d'Hérodote, de Ctesias, d'Hellanicus, & leurs semblables.

M. l'abbé Baudeau a voulu orner l'érudition d'emprunt de sa brochure, par la forme qu'il lui a donnée. Depuis qu'il s'est illustré au palais, il ne veut plus quitter les armes du barreau, & il a fait un plaidoyer pour les druides. Nous doutons que le public accueille cette facétie un peu extraordinaire dans un pareil sujet, mais qui pouvait convenir au démêlé de *Ramponneau* avec *Gaudon*.

Roland furieux, traduction nouvelle, par M. Cavaillon. A Paris chez la veuve Duchesne, & Esprit, *libraires*. 3 vol. in-16.

Si l'espace nous l'eût permis, nous eussions rendu compte de cette traduction, qui mérite à tous égards la préférence sur celle de M. Mirabeau: mais l'artiste perd trop à être traduit en prose, pour que ce poème puisse plaire à ceux qui connaissent l'original.

Lettre sur l'éducation publique; par un

professeur émérite de l'université de Paris, en réponse au R. P. D. V. prieur de au sujet des exercices de l'abbaye de Soreze.
A Bruxelles, & se trouve à Paris chez Brocas libraire, rue S. Jacques.

L'auteur combat l'opinion qui exclut les réguliers de l'éducation publique : il justifie le plan de l'université de Paris, attaqué par M. d'Alembert : il discute l'utilité des exercices du college de Soreze : enfin, il répond au système de M. de Condillac sur le plan d'études.

Cet ouvrage, en prouvant ce que nous disions dans le précédent journal, que les hypotheses d'éducation se succédaient en se combattant, est écrit avec trop d'emportement, mais renferme des observations utiles. Il laisse des doutes fondés sur la nécessité des innovations dans les cours d'études, sur leurs succès, sur le danger de les admettre avec trop de précipitation. Ces fameux exercices de Soreze, par exemple, à l'imitation desquels on a voulu introduire parmi nous des méthodes d'instruction universelle, nous paraissent combinés avec une étendue qui ne fera jamais que de petits raisonneurs superficiels. A qui les professeurs de Soreze feront-ils croire qu'on peut enseigner en six pages in-4°. un *Essai de physique où l'on traite de la*

mécanique , de la cycloïde , de la statique de l'hydrostatique , de l'hydraulique , de l'air , du son , du son modifié , du feu , de l'électricité , de la lumière , de l'optique , dioptrique , catoptrique , de l'eau , des vents ?

Mémoires pour servir à l'histoire de Louis dauphin de France , mort à Fontainebleau , le 20 décembre 1765 , avec un traité de la connoissance des hommes. Fait par ses ordres en 1765. 2 vol. in-12. A Paris , chez Merigot le jeune , 1777 , avec approbation & privilège.

Ces mémoires nous représentent la vie , les sentimens , les travaux , la maladie , & la mort de feu M. le Dauphin ; le traité remplit les intentions , & mérita les suffrages du Dauphin. Quel plus beau titre pour le présenter au public ? Tel est l'avis du censeur , qui a ses raisons apparemment pour louer cette compilation de généralités qui ne feront pas oublier le bel éloge de M. Thomas.



II. *Stances sur l'alliance renouvelée entre
la France & les cantons Helvétiques.
jurée dans l'église de Soleure, le 25 août
1777.*

QUELLE est, dans ces lieux saints, cette
solemnité

Des fiers enfans de la victoire ?

Ils marchent aux autels de la fidélité,
De la valeur & de la gloire.

Tels on vit ces héros qui, dans les champs
d'Ivry,

Contre la ligue & Rome, & l'enfer & sa rage,
Vengeaient les droits du grand Henri,
Et l'égalaient dans son courage.

C'est un dieu bienfaissant, c'est un ange de paix,
Qui vient renouveler cette auguste alliance.

Je vois des jours nouveaux, marqués par des
bienfaits,
Par de plus douces mœurs & la même vaillance.

On joint le caducée au bouclier de Mars.
Sous les auspices de Vergenne,

48 JOURNAL HELVETIQUE.

O monts Helvétiens ! vous êtes les remparts
Des beaux lieux qu'arrose la Seine.

Les meilleurs citoyens sont les meilleurs guer-
riers.

Ainsi Philadelphie étonne l'Angleterre ;
Elle unit l'olive aux lauriers ,
Et défend son pays en condamnant la guerre.

Si le ciel le permet , c'est pour la liberté.
Dieu forma l'homme libre , alors qu'il le fit naître.
L'homme émané des cieux , pour l'immortalité ,
N'eut que Dieu pour pere & pour maître.

On est libre en effet sous d'équitables loix ;
Et la félicité , s'il en est dans le monde ,
Est d'être en sûreté dans une paix profonde ,
Avec de tels amis & le meilleur des rois.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Gageure singuliere sur le sexe du chevalier Deon, jugée à Londres dans la cour du banc du roi, le premier juillet 1777.*

CHARLES - Genevieve - Louise - Auguste-André-Timothée Deon de Beaumont, chevalier de l'ordre royal & militaire de S. Louis, capitaine de dragons, aide de camp du maréchal duc de Broglie, ministre plénipotentiaire de France auprès du roi de la Grande-Bretagne, docteur en droit civil & en droit canon, avocat au parlement de Paris, censeur royal pour l'histoire & les belles-lettres, envoyé en Russie avec le chevalier Doug'as, pour la réunion des deux cours, secrétaire d'ambassade du marquis de l'Hôpital, ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de France près S. M. I. de toutes les Russies, secrétaire d'ambassade du duc de Nivernois, &c. naquit à Tonnerre sur l'Armerçon, aux confins de la Bourgogne & de la Champagne, le 5 octobre 1728. Nous ignorons quelle fut la cause du déguisement sous le-

quel on cacha son véritable sexe; mais son secret fut découvert à Londres, en février 1771, par divers accidens, & attesté par la déclaration de la princesse d'Askoff & de plusieurs autres dames dignes de foi, tant en Angleterre qu'en France & en Russie. La vérité de ces déclarations était appuyée, non seulement par les témoignages multipliés de matrones & de chirurgiens autorisés, en 1765, par des ordres supérieurs à vérifier son sexe; mais encore par l'aveu tacite de sa nourrice, de sa mere & de ses plus proches parens. Ces découvertes encouragerent les citoyens de Londres à ouvrir des polices d'assurance sur le sexe mâle ou femelle de notre héroïne. Plus on connaissait les actions éclatantes de ce prétendu chevalier, plus la certitude du fait devenait intéressante.

Cette fille extraordinaire s'est trouvée à plusieurs sieges & batailles; a été blessée au combat d'Ultrop; & près d'Osterwich, s'étant trouvée, en 1761, capitaine d'une troupe de quatre-vingts dragons en détachement aux volontaires de l'armée, elle chargea si à propos & avec tant de résolution le bataillon franc Prussien de Rhées, qu'elle le fit prisonnier de guerre, malgré sa grande supériorité.

Elle est auteur d'un grand nombre d'ouvrages : plus célèbre encore par sa vertu

que par son nom, par son épée que par sa plume, par ses actions que par ses talens, & sur-tout par son courage héroïque & inébranlable contre les plus rudes coups de la fortune, par la fermeté invincible de son cœur & de son esprit, dans l'oppression & les divers procès & combats qu'elle a soutenus & livrés, tant en France qu'en Angleterre, & dont elle est sortie innocente & victorieuse après une guerre de plus de dix ans.

Tel est l'abrégé historique qu'on lit, en anglais, au bas du portrait de cette femme étonnante, gravé à Londres en 1773, en manière noire. Elle est représentée en Pallas, le casque en tête, l'égide au bras gauche & la main droite armée d'une lance. D'un côté sont des fusils, des tambours, des boulets, des drapeaux, sur lesquels on lit : *Impavidam ferient ruinae* ; & dans le lointain on apperçoit un camp dressé. Au bas de l'estampe on lit, en latin :

“ A Pallas blessée, mais non vaincue,
 „ devenue célèbre par des combats & des
 „ actions publiques en l'honneur de sa
 „ patrie, dont les ennemis n'ont jamais pu
 „ ternir les vertus, dont peu d'hommes ont
 „ égalé le courage, dont l'ingrate patrie
 „ n'aura pas même les ossemens.

» Par ses anciens camarades de guerre,

» en mémoire de leur tendre attachement. »

Après une semblable pièce, il est assez étonnant que son sexe ait pu paraître encore un problème. Ce qui a ramené sans cesse les curieux au doute, c'est apparemment le contraste de son sexe avec les qualités de son caractère, & les emplois divers qui ont occupé sa vie. Entrée dans la carrière de la politique, au sortir de l'enfance, elle a mérité, dès le commencement, par sa discrétion, son exactitude & sa prudence, une confiance qui n'est pas toujours justifiée par l'exercice le plus long & le plus heureux. Transportée du cabinet dans les camps, elle s'y est distinguée par un courage qui, chez les hommes même, ne fuit pas toujours le talent des négociations; elle a eu à soutenir des combats d'un autre genre, où elle a montré au moins une fermeté & une patience rares; & dans ces différentes situations, son secret a toujours été, ou ignoré, ou si long-tems gardé, soit par elle, soit par les confidens qu'elle avait pu en instruire, que ce n'est pas la singularité de sa vie la moins surprenante.

Une vie aussi agitée ne pouvait manquer d'occasionner bien des indices bizarres; mais le plus extraordinaire de tous est le procès dont son sexe vient d'être le prétexte, & où elle a vu la justice adjuger, sans son

aveu & fans sa présence , un prix à la hardiesse qui avait cherché à en pénétrer le mystere.

On fait qu'à Londres on gagne sur tout & à propos de tout : il n'y a rien qui ne puisse devenir l'objet de cette espece de jeu. Le sexe de Charles-Genevieve Deon ayant été soupçonné il y a environ six ans , occasionna , en 1771 , des paris considérables. Les papiers publics anglais se trouverent remplis à ce sujet. Les uns le disaient femme , les autres le soutenaient homme : ceux-ci cependant étaient plus hardis & plus fermes ; ils proposaient & promettaient six , sept , huit & jusqu'à dix contre un ; ce qui prouve que l'opinion , conforme aux apparences , était alors la plus accréditée.

La curiosité , aiguillonnée par l'intérêt , devint alors si vive & si pressante , que l'objet de tant de mouvemens crut devoir disparaître quelque tems. On lui tendait des pieges ; on travaillait à lui faire accepter des parties où , se trouvant à la discrétion des intéressés , il n'y eût pas d'obstacles aux recherches qui auraient décidé la question. L'ancien ministre plénipotentiaire s'éclipsa pendant quelques semaines , & laissa les combattans dans une incertitude qui amortit peu à peu le desir de la décision.

Enfin un des joueurs , M. Hayes , chi-

rurgien , n'a pu soutenir plus long-tems la perplexité. Il a fait assigner au banc du roi son adversaire , nommé M. Jacques , banquier , pour qu'il eût à lui payer 700 l. sterling par lui promises , dans le cas où le chevalier Deon se trouverait être une femme ; & il a attesté à la justice qu'il était en état d'en faire preuve. Il avait pour lui ce que le barreau reconnaît d'avocats plus célèbres.

Il faut se souvenir qu'à Londres , au civil & au criminel , ce sont des jurés qui prononcent sur le fond de la contestation : le juge n'a d'autres fonctions que celles du ministère public en France. Il remet sous les yeux des jurés ce qu'il y a de plus frappant dans les moyens réciproques , leur indique le vrai point de la cause ; & par-là , quoiqu'il ne soit pas précisément celui qui décide , il y a cependant presque toujours une grande influence sur la décision. Cette place est remplie , au banc du roi , par le lord Mansfield , magistrat universellement admiré par son amour pour la justice.

On a donc présenté aux jurés le contrat passé entre les deux joueurs ; ce qui s'appelle une police d'assurance , c'est-à-dire , une promesse de payer , en échange d'une somme que l'on reçoit , une autre somme convenue , dans le cas où le sujet de la

gageure se trouverait vérifié en faveur de la partie désignée. Voici comme était conçue celle dont il s'agit :

“ En considération de sept livres pour
 „ cent livres sterling, moi , dont le nom
 „ se trouve ici au bas , & pour mes héritiers,
 „ exécuteurs testamentaires & administra-
 „ teurs , &c. je promets payer ou faire payer
 „ sans difficulté, à M. . . . ou à ses héritiers
 „ & ayans cause, la somme ci-dessus , dans
 „ le cas où l'on parviendrait à prouver que
 „ le chevalier Deon, qui est venu en An-
 „ gleterre comme secrétaire du duc de Ni-
 „ vernois , ambassadeur de France , est une
 „ femme ; & cette somme sera exigible sans
 „ autre titre que le présent acte. „

Après cette lecture , l'avocat de M. Hayes a demandé qu'on entendit les témoins. Ils étaient au nombre de trois ; un médecin , un chirurgien & un ancien ami de la Jeanne d'Arc moderne , mais avec qui depuis elle s'est brouillée. Le chirurgien s'est d'abord retranché sur la discrétion de son état ; mais , sur les instances de la justice , il a parlé. Les dispositions ont été uniformes ; toutes trois se sont accordées à révéler la supposition de sexe , & à reconnaître une véritable femme dans le chevalier Français.

L'avocat du banquier n'a pas même essayé d'infirmer les témoignages ; il s'est réduit à

soutenir, 1°. qu'une pareille cause était indécente, & n'aurait pas dû être soumise à l'inspection de la justice. 2°. Que le contrat renfermait une clause frauduleuse. 3°. Que le sieur Hayes avait une connaissance parfaite du mystère avant que de gager ; qu'ayant ainsi parié à coup sûr, la gageure n'ayant pas d'égalité, elle était nécessairement nulle.

On a répondu pour le sieur Hayes, qu'il n'avait eu d'autre certitude du fait, que la voix publique & la persuasion de plusieurs de ses amis ; qu'il en était si peu sûr, que depuis il avait vendu la moitié de son intérêt à l'ambassadeur de Suede ; que la véritable indécence venait du sieur Jacques, qui voulait garder l'argent de son adversaire, sans remplir les conditions sous lesquelles il l'avait reçu ; que s'il y avait un des deux joueurs qu'on pût soupçonner d'avoir été instruit avant la gageure, c'était le banquier, puisqu'il avait mis au jeu sept contre un, & que dans ces sortes de cas, la hardiesse est toujours le fruit de la confiance, qui ne naît ou ne doit naître que des éclaircissmens antérieurs, &c.

Après ce choc des parties, milord Mansfield a pris la parole ; & s'adressant aux jurés, leur a dit :

Messieurs. Il s'agit ici d'une dette du jeu,

& je voudrais qu'il fût possible de déclarer nulles toutes les dettes de cette espece. Je voudrais même que vous pussiez vous dispenser aujourd'hui de prononcer en faveur de l'une ou de l'autre des parties ; mais comme il faut absolument que l'une des deux perde, il faut examiner à laquelle des deux appartient l'avantage.

Ce pari en lui-même est une spéculation semblable à toutes celles qui ne sont que trop usitées dans ce pays : elles ne sont pas expressément prosrites par les loix ; il n'y a point d'acte du parlement qui les interdise. Tout ce qu'on peut exiger, c'est qu'il n'y ait point de supercherie. Or ici on n'en voit aucune : le sieur Hayes ne peut être accusé de fraude ; il n'y a point de connivence entre lui & le chevalier Deon : il paraît qu'ils ne se sont jamais ni vus ni parlé.

Il en est de même du contrat qui lui sert de titre. Il n'a rien d'illégal : il oblige également les deux parties : il suppose une découverte que toutes deux se sont également flattées de faire à leur avantage, & certainement il y avait au moins égalité dans la vraisemblance de leurs conjectures respectives.

Tout, à l'extérieur, favorisait celle du sieur Jacques. La personne dont le sexe était soupçonné, paraissait toujours sous un uni-

forme guerrier : elle tirait des armes ; elle querellait ; elle offrait fans cesse le combat à tout homme qui voulait l'accepter ; elle avait un titre militaire & authentique , & justifié par des services réels dans les dernières guerres en Allemagne. Elle y a reçu des bleffures ; elle est décorée de la récompense honorable , destinée dans sa patrie à ces fortes de travaux ; elle avait servi d'aide-de-camp à l'un des plus habiles généraux qu'ait eu la France ; elle a résidé à la cour de Russie & à celle d'Angleterre , en qualité de ministre reconnu. Enfin toutes les apparences justifiaient la confiance du défendeur ; aussi , comme on vous l'a très-bien observé , a-t-il risqué sept contre un ; preuve indubitable de sa sincérité.

Le demandeur , au contraire , avait tout contre lui : en supposant qu'il eût réellement découvert la vérité , rien de plus difficile que d'en administrer la preuve. Le chevalier se refusait à la fournir : personne ne pouvait l'y contraindre ; & il est très-probable que le mystère n'aurait jamais pu être juridiquement éclairci , sans les querelles particulières du chevalier , avec quelques-uns de ses compatriotes , qui l'ont indirectement révélé.

Maintenant , vous venez d'entendre les témoins indiqués ; ils ont attesté , sous la foi

du ferment , la connaissance personnelle , acquise d'une maniere indubitable , du sexe contesté : ou ils se feraient rendu coupables d'un parjure , ou leurs dépositions doivent être crues.

On ne peut objecter , ni à l'une ni à l'autre des parties , la certitude qu'elles ont pu se flatter réciproquement d'avoir du fait ; c'est ce qui arrive dans toutes les gageures. Je m'en rappelle une qui avait pour objet les dimensions de la Vénus de Médicis. Un des contendans proposait de gager une somme considérable , à l'appui de son avis : je vous tromperais , dit l'autre , j'ai mesuré la statue. Je ne serais pas assez fou , repliqua le premier , pour parier comme je fais , si je ne l'avais pas mesurée aussi. La gageure eut lieu.

C'est à vous , messieurs , à peser les circonstances. (*)

D'après cet avis , les jurés , sans balancer & presque sans délibérer , ont prononcé en

(*) Il faut observer que ces sortes de discours en Angleterre , ne sont recueillis que de mémoire , par les assistans , dont plusieurs possèdent le mécanisme de l'abréviation , & suivent avec la plume & le crayon , la rapidité de la parole. Milord Mansfield passe depuis long-tems pour un des hommes de la nation qui parlent le mieux.

faveur du sieur Hayes. Il ne faut pas oublier une particularité remarquable : un des jurés était intéressé dans la gageure du banquier ; il avait donné sa voix contre lui-même, avec plus de promptitude que personne. Cet homme délicat s'appelle M. Jacquery.

Nous ajouterons ici les réflexions fort justes, qu'un avocat a imprimées sur ce jugement.

Il pense que les avocats du banquier n'ont pas dit un mot de ce qu'ils auraient dû dire, & que les jurés ont prononcé sur une question qui n'était pas de leur compétence.

Ceux-ci avaient à juger de la validité ou de l'invalidité de la preuve offerte par le sieur Hayes ; & ceux-là avaient à attaquer cette preuve. Or, il semble que rien n'était plus aisé que l'attaque, & rien de moins praticable que le jugement.

D'abord, dans toute affaire où il existe une pièce réelle, qui fait le fond du procès, & qui en emporte la décision, il est inutile, il est dangereux, il est même injuste de s'en tenir à des témoins ; il s'agissait de la personne du chevalier Deon : le chevalier Deon est en vie, il est à Londres ; c'était lui, & lui seul, qu'il fallait consulter. Mais il n'aurait pas voulu se prêter à la vérification, & l'on ne pouvait pas l'y forcer ; donc l'affaire n'était pas de nature à être jugée :

la gageure était donc nulle ; il fallait condamner le banquier à rendre ses primes, & le chirurgien sa police.

Ensuite, en supposant qu'on ait pu admettre des témoins, le genre de ceux de ceux qui ont été appelés, ne permettrait pas d'exiger d'eux la révélation indispensable : obligés au silence par leur profession même, ils ne pouvaient y manquer que de l'aveu du chevalier Deon ; il aurait donc fallu mettre celui-ci en cause avant tout, & savoir si c'était par son ordre que ces confidens compromettaient son secret. La justice n'avait pas le droit de le leur arracher ; cette violence ne lui est permise que quand il s'agit de l'intérêt public, de la découverte d'un crime ; or, ce n'était pas ici le cas ; donc le sieur Hayes n'était pas fondé à citer ces deux témoins, ni la justice à les interroger. Par-là le sieur Hayes se trouvait réduit à un seul témoin ; & par conséquent, la disposition restait sans effet : donc la preuve n'était pas acquise, ni le sieur Jacques obligé de payer.

Ce n'était pas tout : la question n'était pas de la compétence des jurés ; & cela est sensible. Vrai ou faux, le travestissement du chevalier Deon n'est ni un délit, ni une affaire dont la police publique doive se mêler. Si cet individu, quel qu'il soit, abusait de son espece de masque, pour tromper ou

scandaliser , tantôt le sexe dont il emprunterait l'uniforme , tantôt celui dont la nature lui aurait imprimé le caractère , sans doute la loi ferait en droit de mettre fin à cette supposition , & de prévenir les méprises , en réformant les apparences qui les occasionneraient. Mais que sans plainte , sans abus , sans scandale d'aucune espèce , le nom d'un citoyen paisible soit traduit devant les tribunaux , parce qu'il a plu à des curieux imprudens de hasarder leur argent sur la découverte d'un secret qui ne leur appartient pas ; qu'à leur demande , cet individu , dont le silence ou le déguisement peuvent être fondés sur mille raisons qu'il importe de cacher , voie discuter publiquement ce qu'il ne veut pas montrer ; qu'on se prévale des confidences faites ou à l'amitié ou à la nécessité ; que sans avantage pour lui , sans intérêt , ou plutôt à son préjudice , en son absence , on le dépouille , au mépris de la pudeur ; qu'on le livre à une curiosité insultante , & à une métamorphose douloureuse : c'est ce que l'honnêteté défend , & ce que les loix d'aucun peuple policé n'autorisent.

On assure qu'il y a encore une infinité de gageures du même genre : sans doute les scrutateurs adroits , qui ont imité M. Hayes , vont s'empressez de venir demander à par-

tager sa victoire. Si leurs adversaires osent essayer une seconde fois le sort de la justice, peut-être les jurés révoqueront-ils, dans une seconde discussion, ce qu'ils ont statué, peut-être un peu trop précipitamment, dans la première.

Il faut restituer les primes, sans contredit ; mais les assurances sont nulles, & le seront toujours, jusqu'à ce qu'on mette en cause le chevalier Deon, & à quel titre peut-on le mettre en cause ?

Il n'y a qu'un cas dans lequel la justice aurait pu connaître de ce procès : c'est celui où le chevalier Deon, étant lui-même intéressé dans les gageures, se présenterait volontairement pour réclamer le prix proposé : alors il faudrait qu'il se soumit aux visites juridiques. Mais les experts nommés ne seraient plus des témoins ; ce seraient des juges délégués, associés aux fonctions des jurés, revêtus d'une portion de leur pouvoir ; enfin des yeux empruntés par eux pour les diriger dans le jugement qu'ils prononceraient : il n'y aurait plus ni secret violé, ni abus de confiance.

On ne pourrait pas objecter au chevalier la connaissance intime qu'il aurait eue du fait, & la certitude de son opération. Il dirait à ses adversaires : la somme que vous devez me payer est le prix du secret que

vous m'avez arraché, & de l'humiliation à laquelle vous m'avez réduit : c'est le châtiment de votre indiscrete curiosité. Vous avez déchiré le voile dont je me couvrais ; je n'ai gagné que parce que vos doutes m'avaient déjà compromis ; ne pouvant espérer de réparation, il m'était permis de m'assurer un dédommagement.

Voilà, ce semble, la seule supposition dans laquelle il serait permis à la justice d'intervenir dans cette étrange contestation.

Nous finirons par observer qu'un des témoins est M. le Goux, chirurgien accoucheur, Français, établi à Londres depuis trente ans, où il a acquis une réputation justifiée par ses talens. Dans sa révélation forcée, il a dit ce qui lui avait procuré les connaissances dont il venait de rendre compte : c'était une incommodité incompatible, par sa nature, avec la réserve à son égard. Il s'est servi du mot *disorder*, qui a, en anglais, comme presque tous ceux de cette langue, plusieurs significations. Il y en a une sur-tout qui supposerait aux secours du chirurgien, une origine honteuse pour les mœurs de la malade. Elle a été malignement saisie dans plusieurs papiers publics. Le docteur le Goux a donné une déclaration authentique, qui leve toute équivoque à cet égard, & constate que ce *disorder*,

ce dérangement était un de ceux auxquels la vertu la plus pure est exposée.

II. *Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.*

L'ACADÉMIE des sciences, belles-lettres & arts de Besançon, distribuera le 24 août 1778, trois prix différens.

Le premier, fondé par M. le duc de Tallard, pour l'éloquence, consiste en une médaille d'or de la valeur de 350 liv.

Le sujet du discours fera : *Comment l'éducation des femmes pourrait contribuer à rendre les hommes meilleurs?*

Les ouvrages présentés au concours de 1777 sur ce sujet, n'ayant point approché de la perfection dont il était susceptible, l'académie a cru devoir le proposer encore; & comme elle aura deux médailles de 350 liv. chacune, à distribuer en 1778 pour l'éloquence, elle se déterminera, par le mérite des discours, à réunir ou à diviser les prix.

L'étendue des ouvrages doit être d'environ une demi-heure de lecture.

Le second prix, également fondé par M. le duc de Tallard, est destiné à une dissertation littéraire. Il consiste en une médaille d'or de la valeur de 250 liv.

L'académie a déjà proposé de déterminer :
*Quelle est l'origine des droits de main-morte
 dans les provinces qui ont composé le pre-
 mier royaume de Bourgogne ?*

La dissertation sera d'environ trois quarts d'heure de lecture, sans y comprendre les preuves.

Le troisieme prix, fondé par la ville de Besançon, consiste en une médaille d'or de la valeur de 200 liv. destinée à un mémoire sur les arts.

Il sera donné au meilleur mémoire sur
*la minéralogie de l'un des bailliages de la
 Franche-Comté, au choix des auteurs.*

Ils sont invités d'indiquer exactement les lieux dans lesquels se trouvent les substances minérales ou fossiles, dont ils parleront ; d'aviser aux moyens d'en tirer le parti le plus avantageux, & de joindre à leurs ouvrages des échantillons bien étiquetés de ce qui pourra mériter une attention particulière.

Ils ne mettront point leurs noms à leurs ouvrages, mais seulement une devise ou sentence, à leur choix ; ils la répéteront dans un billet cacheté, qui contiendra leur nom & leur adresse : ceux qui se feront connaître, seront exclus du concours.

Les ouvrages seront adressés, francs de port, à M. Droz, conseiller au parlement,

secrétaire perpétuel de l'académie, avant le premier mai 1778.

Pour faciliter les recherches & les expériences des personnes qui se livrent à la partie historique & aux arts, l'académie continuera d'annoncer les fujets d'avance.

On propose pour fujet du prix d'histoire en 1779, *de déterminer l'ordre chronologique des évêques de Besançon, depuis l'établissement du christianisme dans la province Séquanoise jusqu'au huitieme siecle.*

Le prix des arts de la même année 1779, sera donné à *la meilleure description des plantes de l'un des bai.liages de la province* : Les auteurs indiqueront la nature du fol, & les lieux où elles croissent.

III. *Lettre sur la quantité de pluie qui tombe annuellement dans cette ville, par M. Poitevin, de la société royale des sciences de Montpellier. (*)*

VOTRE Journal, monsieur, étant principalement destiné à rassembler des faits qui ne sauraient être trop tôt connus des physiciens, je crois devoir vous communiquer

(*) Extrait du journal de physique, août 1777.

quelques observations sur la quantité de pluie qui tombe annuellement à Montpellier. Une ville célèbre , où les sciences sont cultivées depuis long-tems , & qui , par la réputation de ses médecins , & par la douceur de son climat , attire une foule d'étrangers qui viennent y chercher la santé & la vie , mérite sans doute , à beaucoup de titres , une place distinguée dans ces fastes météorologiques , dont l'Europe savante abonde , si intéressans par les résultats qu'ils présentent aux physiciens , & dignes sur-tout de fixer l'attention de ceux qui aiment à connaître & à comparer les climats.

Il paraît que , dès l'origine de la société royale des sciences , plusieurs de ses membres s'occupèrent à faire & à ramasser des observations météorologiques , & ce travail utile a passé successivement en différentes mains (*); mais on avait négligé la détermination précise de la quantité de pluie , qui est d'autant plus nécessaire , que l'alternative de l'humidité

(*) M. Mourgue , membre de la société royale , tient aujourd'hui un journal très - exact des variations de l'atmosphère : nous lui devons un jour une belle suite d'observations de ce genre ; mais il n'a point d'hygromètre , & je lui communique tous les mois les observations que j'ai faites sur la quantité de pluie , qu'il infère dans son journal.

dité & de la sécheresse , bien observée dans chaque climat , doit contribuer le plus à le caractériser & à le faire connaître.

La société royale , ayant voulu réparer cette omission , elle chargea , en 1765 , M. Romieu , l'un de ses membres , du soin d'observer la quantité de pluie ; mais la mort de cet académicien (*), arrivée en 1766 , a produit une lacune sur les derniers mois de cette année , remarquables par des pluies extraordinaires. Chargé de le remplacer , j'ai

(*) M. Romieu , mort à la fleur de son âge , a laissé un grand nombre d'observations & de mémoires , dont la plupart paraîtront dans le recueil de la société royale. Né avec un goût décidé pour les sciences physico-mathématiques , & sur-tout pour l'acoustique , il les a cultivées avec succès. Sa maison était le rendez-vous de ceux à qui les séances académiques ne suffisaient pas pour contenter cette avidité de s'instruire , qui caractérise les vrais *travailleurs* , & il méritait de les recevoir par le penchant presque exclusif qu'il avait pour les objets qui intéressaient la société royale. Son caractère lui donnait de nouveaux droits à l'estime de ceux qui se rassemblaient chez lui. J'ai cru devoir saisir cette occasion de payer un léger tribut à la mémoire de cet académicien , dont l'éloge , devenu nécessaire , subsistera lors même que ses amis ne feront plus.

70 JOURNAL HELVETIQUE.

commencé à observer dès le premier janvier 1767, & j'ai dix années d'observations non interrompues, dont j'ai fourni une table qui peut servir à déterminer la quantité moyenne annuelle, que je trouve de 28 pouces 8, 65 lignes. On peut déduire aussi des observations qu'elle renferme, la quantité moyenne de chaque mois, exprimée en lignes & en décimales de lignes, que l'on trouvera dans la petite table suivante, avec le nombre moyen des jours pluvieux.

<i>Mois.</i>	<i>Quantité moyenne.</i>	<i>Nombre moyen des jours pluvieux.</i>
	<i>Lignes.</i>	
Janvier.	38, 4.	7, 4.
Février.	18, 2.	5, 9.
Mars.	21, 5.	7, 6.
Avril.	14, 3.	5, 9.
Mai.	42, 5.	8, 8.
Juin.	24, 4.	5, 5.
Juillet.	8, 2.	3, 3.
Août.	14, 9.	5, 4.
Septembre.	35, 3.	8, 0.
Octobre.	28, 2.	7, 3.
Novembre.	27, 3.	5, 2.
Décembre.	71, 0.	9, 0.
<i>Sommes.</i>	344, 2.	79, 3.

On voit qu'il y a, année commune, 79 jours pluvieux à Montpellier : les vents qui y amènent les pluies les plus abondantes, soit le sud, le sud-est & l'est-nord-est. Cette ville, placée dans un réservoir, bornée d'un côté par la mer, & d'un autre par les montagnes du Rouergue & des Cévennes, éprouve tour-à-tour de longues sécheresses, ou des pluies excessives. Je n'entrerai point dans l'examen de plusieurs faits particuliers qui n'intéressent que les habitans même de cette ville : ce serait passer les bornes d'une simple lettre ; je la terminerai en rapportant quelques résultats que mes observations m'ont présentés, en faisant des recherches sur l'influence lunaire, considérée comme cause générale des grandes variations de l'atmosphère.

Vous savez, monsieur, que cette hypothèse, embrassée par plusieurs physiciens, & en particulier par M. Toaldo, célèbre professeur de Padoue, a acquis entre les mains de ce savant, une probabilité singulière (*). Curieux de connaître les rapports

(*) Voyez le traité de cet auteur, *Della vera influenza degli astri*, &c. imprimé en 1770, & son mémoire couronné en 1774 par la société royale de Montpellier, & imprimé en 1775. Comme ce mémoire est trop peu connu en France, il sera imprimé dans le cahier de septembre prochain.

que les pluies pourraient avoir avec les *points lunaires* les plus remarquables, j'ai donné à mon journal la forme nécessaire à cette recherche : j'ai eu soin d'y marquer les jours de la lune, & d'y noter les quatre phases principales, l'apogée & le périgée, les deux lunistices & les deux équinoxes. Voici les rapports que j'ai trouvés, dans lesquels le premier nombre représente celui des jours pluvieux ; & le suivant, le nombre des jours sans pluie.

Nouvelle lune.	I	$3\frac{1}{10}$
Pleine lune.	I	$4\frac{1}{8}$
Premier quartier.	I	$5\frac{8}{9}$
Dernier quartier.	I	$3\frac{1}{10}$
Périgée.	I	$3\frac{6}{36}$
Apogée.	I	$3\frac{14}{29}$
Lunistice austral.	I	$5\frac{1}{2}$
Lunistice boréal.	I	$4\frac{15}{23}$
Equin. ascendant.	I	$3\frac{1}{16}$
Equin. descendant.	I	$5\frac{4}{21}$

On peut remarquer, en jetant les yeux sur ces rapports qui sont l'expression abrégée de dix années d'observation, que le mouvement, en déclinaison de la lune, paraît annoncer la durée ou la cessation de la pluie, selon qu'elle est boréale ou australe. Si le tems est pluvieux, & que cet astre descende

vers l'équateur , la probabilité pour le changement des tems , augmente & devient d'autant plus grande , qu'il est plus près du lunistice austral. On peut faire des observations semblables sur les quatre phases , parmi lesquelles on trouvera les quadratures moins pluvieuses , en général , que les syzygies. Les apogées le sont un peu moins que les périgées ; mais cette différence est très-petite.

On pourrait objecter , qu'en examinant les rapports apparens des points lunaires avec toutes les pluies observées pendant dix ans , il aurait fallu rejeter celles dont les causes sont *évidemment* locales , comme de légères bruines , &c. & ne tenir compte que de celles qui , étant le produit des grands mouvemens de l'athmosphère , ou remarquables par la quantité ou la durée , peuvent être rapportées avec plus de fondement à une cause générale : ce qui la ferait mieux connaître , si elle existe. Je répondrai , 1°. qu'en excluant ainsi un certain nombre de phénomènes de la foule de ceux du même genre , que l'on a consignés dans un journal , ce serait leur donner un caractère distinctif , en leur assignant des causes particulières , & qu'on doit se méfier d'une pareille méthode qui ajouterait aux erreurs possibles dans l'observation , l'incertitude du jugement : 2°. qu'en faisant des recherches de

cette nature , les observations , les moins importantes en apparence , doivent être mises en ligne de compte , & que l'hypothèse que l'on a embrassée , n'étant au fonds qu'une conjecture , elle ne saurait être vérifiée d'une manière satisfaisante , qu'en employant tous les faits

Un système quelconque doit être examiné avec le scepticisme le plus rigoureux : il nuirait aux progrès de nos connaissances , s'il faisait négiger l'observation qui peut seule le détruire ou le justifier. Ceux qui adoptent avec trop d'empressement une conjecture brillante , s'égarent à coup sûr , s'ils préfèrent au soin pénible d'observer , le plaisir tranquille de croire sans examen. Quant à ceux qui rejettent absolument tout système , ceux que le mot effraie , il faut leur conseiller de lire l'excellente préface que M. de Mairan a mise à la tête de sa dissertation sur la glace.

Je reviens , monsieur , aux effets de l'influence lunaire , tels que mes observations paraissent les indiquer. M. Toaldo avait déjà remarqué que la révolution de l'apogée lunaire , qui est d'environ neuf ans (*), ra-

(* Ou plus exactement de huit années communes & trois cents onze jours : mais ici , la précision astronomique est inutile.

menait les marées & les mouvemens extraordinaires de l'atmosphère dans le même ordre. En jetant les yeux sur mon journal, je vois les pluies du mois de novembre 1766, qui causerent tant de dévastres à Montpellier & aux environs, ramenées à la fin de septembre 1775. L'intervalle est de dix-huit ans dix-huit mois & quelques jours. Ces dernières pluies détruisirent la récolte des raisins ; il tomba du 25 septembre au 5 octobre, dix pouces quatre lignes d'eau. Les pluies assez considérables du mois de février dernier (1777), répondent à celles de décembre 1768. Enfin , l'année 1767 , qui a donné vingt-quatre pouces 3, 7 lignes, paraît se ranger sous cette loi , & se reproduire en 1776 , dont la quantité est vingt-quatre pouces 1, 13 lignes , sensiblement égale à la première, après une période de neuf ans.

Voilà le système de l'influence lunaire , ou, pour emprunter d'autres termes , le *principe provisionnel* de M. Toaldo , appuyé sur de nouveaux faits.

J'ai l'honneur d'être , &c.



IV. *Extrait d'une lettre de Londres, au sujet du coup de foudre qu'a reçu la maison des assemblées (Board - House) à Purfleet, située à quatre ou cinq lieues de Londres, lieu où sont cinq magasins à poudre, à la distance l'un de l'autre de quatre cents cinquante pieds anglais.*

LA société royale, informée ds ce fâcheux événement, a envoyé des commissaires sur les lieux, pour examiner les circonstances du fait. Ils ont fait leur rapport le 19 juin. Voici la description du local.

La maison, ou salle des assemblées, à Purfleet, est placée sur le penchant d'une colline, à la distance de quatre cents cinquante pieds environ de cinq magasins à poudre : le sommet de leur toit est à peine au niveau des fondemens de la maison. Le toit de celle-ci, ainsi que toutes ses éminences, est couvert de plomb. Au milieu de est un conducteur : autour de ce toit, regne un parapet, couvert de pierres de taille, attachées les unes aux autres par des crampons de fer, scellés, suivant l'usage, avec du plomb fondu.

En-dedans du parapet, une gouttière de

plomb en fait le tour ; elle sert à décharger les eaux dans un tuyau de métal , qui communique au puits.

Les crampons de fer qui scellent les pierres à cette gouttière , n'ont point de communication métallique ; ce qu'il est essentiel d'observer. Car un nuage chargé d'électricité , qui s'élèverait du côté du nord-est , auquel le coin de la maison est exposé , ne manquerait pas d'être attiré par la montagne : dans sa route , il frapperait ce côté de la maison , avant d'être parvenu au conducteur , qui en est à quarante-six pieds : c'est ce qui est arrivé effectivement ; le nuage a lâché un coup sur un des crampons ; comme la foudre n'y a pas trouvé de continuité métallique , elle a sauté à un coin de la plaque de plomb , qui en était éloignée de sept pouces environ , & elle a continué son chemin jusqu'au tuyau , par lequel elle a descendu dans le puits.

Les commissaires de la société royale ont trouvé le plomb du crampon sur lequel le coup a frappé , fondu : le coin de la gouttière de plomb , la plus voisine , était fondu aussi. Les briques & les morceaux de la muraille intermédiaire , étoient tombés en bas.

De cela , on tire les conclusions suivantes :

1°. Les conducteurs métalliques qui ne sont pas pointus , mais émouffés , comme était le crampon du toit de la maison dont il s'agit , attirent & reçoivent de plus violens coups de foudre : ce qui détruit l'assertion de ceux qui prétendent que les conducteurs émouffés sont préférables aux pointus.

2°. Si la foudre trouve du métal , elle s'y décharge sans faire d'autre mal : dans le fait dont il est question , les briques qui se trouvaient dans l'espace de sept pouces compris entre le crampon de fer & la gouttière de plomb , ont été emportées ; & ce mal , le seul que la foudre ait fait , ne serait pas arrivé , s'il n'y avait eu mal-à-propos une solution de continuité entre les métaux.

3°. On ne saurait donc avoir trop d'attention à faire une bonne communication métallique entre tous les métaux avec lesquels on couvre tous les bâtimens que l'on veut préserver de la foudre , & entre ces mêmes métaux & le tuyau qui sert à la conduire dans la terre.

La société royale avait conseillé en 1772 , de mettre sur les bâtimens de Purflet des conducteurs métalliques pointus : cependant les commissaires qui y ont été à l'occasion du coup de foudre que la maison des assemblées a reçu , ont observé que le sommet

de chaque conducteur était couvert d'une espece de chapiteau , ou bonnet de cuivre , si émoullé , qu'on ne pourrait pas y faire décharger une bouteille chargée d'électricité, sans un fort éclat ou une étincelle très-vive ; ce qui n'arrive pas quand on se sert d'une pointe métallique ; car alors , la bouteille se décharge presque en silence & sans éclat. L'avis des commissaires de la société royale , est de donner au sommet des conducteurs de Purflet , une forme triangulaire , afin qu'ils puissent offrir latéralement des pointes pour décharger les nuages électriques , que le vent y peut amener de côté.

Dans le Courier de l'Europe , n^o. 6 , il est fait mention d'une lettre de M. Wilson à la société royale de Londres , dans laquelle on lit ces mots : “ On ne peut tirer aucun avantage de ces conducteurs qui répugnent , suivant moi , aux vrais principes de la physique , & aux vrais intérêts de la société en général. ” Cette assertion étonnante a donné lieu à la lettre dont on vient de publier un extrait , pour empêcher le public d'être trompé sur un article aussi important . & pour l'engager à avoir recours à un préservatif dont on est redevable au célèbre M. Franklin , dont les travaux & les occupations ont toujours eu pour but général le bien de l'humanité.

V. *Réflexions sentimentales d'un jeune voyageur, sur les montagnes & le pays de Vaud.*

DÉCORATEUR de l'univers , tu douas l'homme d'une multiplicité de manières de voir & de sentir , & tu lui créas des objets pour les satisfaire. Que je m'approche de ces colosses , sur lesquels le ciel semble reposer ; ces rochers suspendus sur ma tête , ces abymes sans fond , creusés sous mes pieds ; ces antres qui paraissent prêts à m'engloutir ; cette face hérissée , cette perspective chevelue : tout ce que je vois me porte l'effroi dans l'ame , & cet effroi est une jouissance pour l'ame sensible. Symboles quoique faibles de la majesté du Très-Haut , ces monts semblent placés çà & là sur la terre , pour l'annoncer à l'homme. Que l'œil honnête les contemple dans l'éloignement ; nouveau point de vue , nouvelle situation d'esprit. Quelle décoration, quelle scène pour l'ame capable de comprendre & de savourer les véritables beautés ! Ici , l'horizon se déploie tout-à-coup , & c'est un vaste & magnifique élysée qu'il découvre à l'observateur en extase : il flotte entre le rêve & la réalité. Là , le rideau , se retirant successive-
ment ,

ment, laisse entrêvoir des lointains dérobés. Tantôt l'œil suit un bosquet qui s'élève en amphithéâtre ; tantôt deux collines verdoyantes , tenant renfermé le voyageur pendant quelque tems , lui envoie de douces rêveries. Qu'il jouisse de cet instant , c'est l'instant du génie ; qu'il profite de cette disposition ; elle lui est ménagée tout à la fois pour son agrément & son utilité ; c'est un plaisir , qu'il en use sans excès.

Génie transcendant , tu es inventeur parmi tes semblables ; mais , hélas ! singe de la nature , les plus beaux coups de génie ne sont encore que des copies habilement déguisées des chefs-d'œuvres de son Auteur. Les productions de ton cerveau créateur ne sont que des enfans adoptés. Reptile superbe , tu te traînes sur les beautés de cette nature , pour chercher à lui en dérober. Mais au moins , en la copiant , tu l'admires , & tu t'éleves à ton Maître.

Et toi , mortel , qui jouis sans le mériter , l'aspect de ces masses imposantes te plonge dans l'étonnement ! Tu les vois , elles te consternent. Que tu te trouves petit dans la comparaison ! Vues en perspective , le tableau qu'elles terminent te ravit ; mais , ingrat , tu ne reviens de ton extase , que pour juger en téméraire , & censurer en impie l'Architecte qui les posa. Semblable

à cet animal qui gronde sur sa proie , tu jouis & tu murmures. Tu végètes sur un point de la circonférence ; tes facultés bornées n'embrassent qu'un grain de sable , par comparaison au grand tout , & tu te mêles de critiquer ce grand tout que tu ne peux atteindre.

Exercices inutiles, ces montagnes ne sont à tes yeux que des masses couvertes de ronces & d'épines , de faibles rameaux sortant avec peine d'un tronc dépouillé de sève , de terrains décharnés. Ecoute : tes jugemens ne sont que des erreurs , & tes censures des blasphèmes. Que ces ronces & ces épines , que ces rameaux desséchés , ces arbres dénudés viennent à manquer : ta bourse s'ouvrira-t-elle , pour agrandir ou multiplier les hôpitaux ? Ta table bienfaisante fera-t-elle l'asyle du misérable que le froid & la faim pressent à la fois ? Découvri-ras-tu à ces hommes des matériaux d'un autre genre , pour se former des abris , & hier les contrées que les fleuves & l'océan séparent ? L'arbre à fleurs réjouit ta vue , l'arbre fruitier te rafraîchit , & te défatigera ou te nourrit ; mais l'arbre réduit au bois te réchauffe & te met à couvert.

Que ces simples restaurans de ton corps fragile viennent à disparaître : c'est une voie plus courte , pour te traîner vers ce tom-

béau dont l'idée seule te fait frémir. Il y a plus : que ces productions très-utiles , quoiqu'elles ne le soient pas à ton œil faux & insensible , à ton cœur affadi par un monde dont tu uses avec excès ; que ces productions viennent à abandonner la place qui leur fut assignée dès le commencement , pour couvrir désormais la plaine ; outre qu'elles vont périr en changeant de température , que de productions plus utiles encore , dont tu vas être privé avec nous !

Les faces que ces monts sourcilleux te présentent , apprends-le , sont autant d'additions ménagées par le Créateur , pour augmenter les productions de notre terre , ou leurs variétés , en augmentant sa surface. D'ailleurs , que de champs fertiles n'abritent-ils pas ! Obstacles immenses , contr'eux va se briser le choc des vents , qui sans eux coucheraient sur leurs sillons les épis encore verts , renverseraient nos arbres , entraîneraient nos demeures en éclats , & porteraient la désolation sur notre globe. Remparts inébranlables , n'arrêtent-ils pas le déprédateur qui venait fondre sur ta demeure ? Elançant leurs têtes dans ces lieux , ne saisissent-ils pas par le pied les nuées , pour les recevoir dans des réservoirs éternels , & fournir les eaux qui fécondent nos campagnes ? Nourriciers des métaux ne prodiguent-

ils pàs les moteurs du commerce, des arts & de la société? Ainsi, leve ce bandeau qui intercepte à ton esprit les rayons de la vérité; laisse sortir de ton cœur ces émanations d'un sentiment que tu t'efforces en vain de comprimer; sens, réfléchis, & tes murmures cesseront.

Pays de Vaud, occupe une place dans mes ravissmens, tu le mérites! L'ignorance & le faux goût t'appellerent l'excroissance de la terre; moi je te regarde comme le jardin de notre globe, d'autant plus magnifique & plus intéressant, qu'il fut ordonné par l'Auteur de la nature, qui tient en sa main le trésor des variétés, semé de bosquets, tapissé de verdure, coupé alternativement par des vallons & des côteaux bordés de ruisseaux argentins, qui serpentent sur la surface. Un cordon de montagnes agréables à la vue, forme la bordure du tableau où les optiques & les plus belles perspectives sont habilement ménagées.



VI. *Galathée*, comédie en un acte & en vers libres, avec cette épigraphe : Peut-être y reste-t-il quelque défaut que je n'ai pas remarqué. *A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lesclapart le jeune. 1777,*

La fable de *Pygmalion* & de sa statue est tellement devenue un lieu commun dans la poésie, qu'on ne conçoit pas le succès de toutes les métamorphoses sous lesquelles on la reproduit. La plus singulière de ces métamorphoses est sans doute ce long monologue en prose, intitulé *Scene lyrique*, par M. Rousseau de Geneve, & que la plupart des gens de goût ne regardent que comme un abus de l'enthousiasme qui ne peut ajouter beaucoup à la gloire de son célèbre auteur.

M. Berquin après lui, a travesti en vers enflés cette suite d'exclamations & de sentimens excessifs; il a cru rendre service aux musiciens, en leur facilitant le travail de ce morceau; mais les musiciens ont sagement prévu que tout ce qui n'était pas dans la nature ne pouvait long-tems plaire. L'opéra a laissé le théâtre français s'emparer de *Pygmalion*, tandis qu'on offrait son *Repentir* à la comédie italienne.

Ce repentir fait aussi le fond de cet acte agréable qu'il faut distinguer parmi la foule des frivolités sans talens, que chaque jour voit éclore; les sentimens sont naturels, le style est aisé, le ton en est doux; on y trouve de la grace & de l'imagination. L'auteur a voulu peindre l'amour naissant dans le cœur de Galathée insensible à l'ardeur de Pygmalion, & même à l'existence, jusqu'au moment où Phénix, l'élève du statuaire, revient d'un voyage, & lui fait connaître ce sentiment qui manquait à son ame & à son bonheur. Cette idée fournit au poète le développement des penchans de Galathée & de toutes les femmes, exprimés avec naïveté, & amenés avec intelligence. L'intrigue est très-simple. Pygmalion cherche en vain la cause de l'ennui & de l'insensibilité de Galathée; il confie ses chagrins à son élève Phénix, de retour du jour même. Il lui dit :

Ses reproches, ses pleurs auraient fait mon tourment.

Mais par un avantage *extrême*,

Comme je l'aimais faiblement,

Il s'est trouvé que *je l'étais* de même.

Elle applaudit à mes desseins.

Ne cherche plus ici ces groupes, ces figures,

Derniers efforts d'un art ignoré des humains.
 Monumens de ma gloire, ils font en d'autres
 mains ,

Et leur produit m'éleve au-dessus des injures
 Dont la fortune un jour accabla *mes destins*.
 J'ai fait choix d'un asyle agréable & modeste.
 Là, pour être oublié, j'oubliai *tout le reste*. . .
 Galathée ! ah ! je fens qu'elle me suffira.
 Son cœur n'aura que moi dans cette solitude.
Le jour du sentiment s'y développera ,
 Et de soins mutuels une tendre habitude
 Par degrés me la soumettra.

D'éclairer son esprit je prendrai soin moi-même.
 Il est si doux d'élever ce qu'on aime !

Mais le libertinage concourt avec l'amour
 à faire échouer les projets. Agémon, vieux
 seigneur Phénicien, qui a commandé une
 statue de Jupiter, a jeté des regards im-
 purs sur la belle statue animée ; & après
 avoir confié ses intérêts à Sidonie, person-
 nage épisodique qui sert à nouer l'intrigue,
 il vient lui-même chez Pygmalion travailler
 à la séduction de Galathée. Le ton de ce
 vieillard galant & riche est déjà très-connu
 au théâtre ; mais cependant on ne sera pas
 fâché de voir ici quelques détails aussi bien
 peints. Par exemple, il offre à Galathée de

38 JOURNAL HELVETIQUE.

la conduire dans le monde; elle lui demande
ce qu'est le monde; il répond :

Je veux mourir si j'en fais rien moi-même.

Je vais , je viens , je rassemble chez moi

Ceux que je n'aime pas , pour y voir ceux que
j'aime.

Tantôt dans un festin je folâtre , je boi ;

Jamais qu'à la santé d'une femme jolie.

Tantôt dans un salon pompeux ,

Où l'essaim des beautés , *conduit par la folie* ,

Accorde aux instrumens ses pas voluptueux ,

Je me sens ranimer par leurs danses gentilles ;

Par-ci par-là , je fais des complimens ,

Et je les adresse aux mamans ,

Pour avoir un coup-d'œil des filles.

Ce ne sont pas là des vers de comédie,
il faut l'avouer; mais tout déplacé qu'est
ce style, il indique du talent. Agémon fuit
le tableau de sa vie mondaine, & finit par
offrir des diamans à Galathée qui commence
à ouvrir son cœur au desir de plaire. Elle
se sent vêtue trop simplement; mais elle
craint Pygmalion, si elle accepte ces parures.
Pygmalion, lui dit Agémon,

Radote, il ne connaît

D'autre beauté que celle des statues ;

Et je mettrais ma tête à couper qu'il voudrait

Que les femmes allassent nues ,

Parce que c'est ainsi que son çiseau les fait.

Le vieillard retiré, Phénix & Galathée se voient , & s'avouent leur penchant. Le jeune homme est tourmenté du remords d'ôter à son bienfaiteur le cœur de sa maîtresse ; la maîtresse s'afflige de ne sentir pour son créateur que de la reconnoissance. Cependant Pygmalion ne tarde pas à savoir les desseins d'Agémon ; il soupçonne la fidélité de Galathée , & dans le trouble qui l'agite il ouvre son cœur à Phénix. Il connaît, lui dit-il , les offres brillantes d'Agémon , la perfide a dû y succomber. Il ajoute :

J'ai lu dans Galathée

Le desir d'être vue avant celui de voir ;

De mes simples présens elle était peu flattée ;

Le soin de se parer occupe ses loisirs ;

Toujours éclatante & vantée ,

Elle voudrait voler de plaisirs en plaisirs ;

Et du sexe imparfait, dont elle est la plus belle ,

Les goûts & les défauts semblent nés avec elle.

Phénix le console & le rassure ; Pygmalion le laisse avec Galathée , après lui avoir recommandé de découvrir ses penchans. L'élève, combattu entre l'amour & le devoir, n'écoute

que ce dernier , & presse Galathée de se rendre aux vœux de Pygmalion , de l'épouser. Cette scène est écrite avec intérêt , & mériterait d'être citée , si les bornes de cet extrait nous le permettaient.

Agémon vient interrompre l'entretien des deux amans ; il est accompagné d'un esclave qui porte une corbeille d'ajustemens que Galathée s'obstine à refuser ; enfin elle se rend à l'avis de Phénix , qui voit par-là un moyen d'aveugler Pygmalion sur leur amour. Dès qu'elle est parée , elle va rejoindre Phénix & Agémon dans l'atelier de Pygmalion. Celui-ci ne la reconnaissant point , lui adresse la parole , comme à une amatrice des beaux arts.

Madame , vous veniez peut-être ,
Pleine d'un noble amour des arts ,
Pour honorer de vos regards

G A L A T H É E .

Je pensais qu'un peu mieux vous deviez me connaître.

P Y G M A L I O N .

Quoi , Galathée ! O ciel ! l'eussé-je cru jamais !
D'où vous vient cet éclat , ce luxe de parure ?

G A L A T H É E .

Du seigneur Agémon vous voyez les bienfaits.

P Y G M A L I O N , à *Agémon.*

Quoi ! vous me prépariez une atteinte si dure ?

Cruel ! vous n'avez respecté

Ni sa simplicité , ni vous , ni ces lieux même.

Vous veniez , dans le cœur d'une femme que
j'aime ,

Détruire la candeur , sa première beauté ,

L'amitié , la reconnaissance ,

Et le naissant amour que j'avais mérité.

Vous vous êtes livré vous-même en ma puissance.

Je pourrais , n'écoutant que mon cœur irrité ,

Punir , dès ce moment , votre témérité ;

Mais je suivrais un trop honteux modèle :

Plus que vous je serai fidèle

Aux loix de l'hospitalité.

Allez porter ailleurs vos présens détestables ,

Et jouir , vous & vos semblables ,

Des fruits d'un amour acheté.

A G É M O N.

Mais pourquoi tant de bruit ? Ce n'est pas être
sage.

Si j'ai su plaire , est-ce ma faute , à moi ?

Tu veux revendiquer des droits sur ton ouvrage :

Qu'il n'en soit plus parlé ; reçois

Le prix de ta statue.

P Y G M A L I O N.

Ah ! ce comble d'outrage ,
 Me . . . Sors , fuis , malheureux , ou crains tout
 de ma rage.

(à Galathée.)

Et toi , qui vois l'excès de mon jaloux transport ,
 Toi que j'aimai toujours avec idolatrie ,
 Serai-je malheureux , pour t'avoir trop chérie ?
 Moi qui t'obtins la vie , ah ! voudrais-tu ma mort ?

.

Il continue ses reproches , sur-tout celui de
 s'être vendue à son corrupteur. Galathée
 interrompt , & dit :

Je n'ai point cru me vendre , en acceptant ses
 dons.

P Y G M A L I O N.

Je veux bien faire treve encore à mes soupçons ,
 Et croire que ton ame est pure.

Mais qu'as-tu besoin de parure ?

Est-il donc quelque trait qui manque à ta beauté ?
 Eh ! ne t'y méprends pas ; celles qui , pour nous
 plaire ,

(Mais notre goût est bien peu consulté)

Empruntant les secours d'une pompe étrangère ,

Au défaut des attraits cherchent à suppléer.
 C'est pour tromper les yeux qu'on s'occupe à créer
 Tous ces vains ornemens que la beauté rejete.
 Vas ! tu naquis sans eux , & tu naquis parfaite . . .
 Mais peut-être on a su , par un art corrupteur ,
 Vous apprendre déjà

G A L A T H É E.

Non ; respectez mon cœur :
 Je ne dois vous sembler ni vile ni coupable ;
 Des plus purs sentimens je suis encor capable :
 Mais si quelqu'un me les fait éprouver . . .

(*Elle soupire en regardant Phénix.*)

P I G M A L I O N.

Phénix !

A G É M O N.

Tu l'as trompé.

P I G M A L I O N *furieux , pousse au ciel des*
imprécations.

Dieux ! dont mes premiers vœux offensaient la
 justice ,

Reprenez , reprenez vos funestes bienfaits !

Que votre foudre anéantisse

L'ame de Galathée , & jusqu'à ses attraits !

Les deux amans se jettent à ses pieds , désar-
 ment sa colere ; il leur pardonne & les unit.

Ce petit ouvrage est l'ouvrage d'un jeune homme dont les dispositions doivent être encouragées. Il n'est heureusement pas encore perverti par le mauvais goût du faux bel-esprit, du galimatias métaphysique, du pathétique convulsif, qui regne sur la scène, à peu près sans contradiction. Son style n'est pas correct; & sa facilité, aidée par la liberté du vers qu'il a choisi, rend son expression plus abondante que juste; mais tous ces défauts peuvent se corriger.

VII. Vers par M. François, de Neuchâteau.

M. François de Neuchâteau, vient de faire imprimer une harangue prononcée au siège présidial de Mirecourt, dont il est lieutenant général. Elle est une nouvelle preuve des talens de cet écrivain. Avant de publier son discours, il a envoyé les vers suivans à M. le duc de Choiseul, gouverneur & bailli de Mirecourt.

A la tête d'un faible ouvrage
Si je mets votre nom sacré,
L'amour & l'honneur de votre âge;
Ce n'est pas qu'à l'orgueil livré,
De l'espoir de votre suffrage
Je me sois d'avance enivré.

Placé trop loin de votre gloire ,
 Illustre favori de Mars ,
 De Minerve & du dieu des arts ,
 C H O I S E U L , je suis bien loin de croire
 Que mon griffonnage oratoire
 Mérite un seul de vos regards.
 Je fais qu'au séjour du tonnerre
 Vous habitez avec les dieux ;
 Que l'empyrée est votre sphere
 Et le séjour de vos aïeux.
 Mais de ce palais radieux ,
 Si quelquefois on considère
 Ce qui se passe en ces bas lieux ,
 Jusqu'à mon offrande vulgaire ,
 Si vous daignez baisser les yeux ,
 Je craindrai peu de vous déplaire :
 On est dédaigneux sur la terre ;
 Mais l'indulgence est dans les cieux.

VIII. *Beschreibung* , &c. ou description de
 toutes les nations de l'empire Russe , où
 l'on rend compte de leur maniere de vivre ,
 de leur religion , de leurs usages , de leurs
 demeures , de leurs habillemens & des au-
 tres particularités remarquables qui les
 concernent. Premier recueil. Nations d'ori-

gine Finnoise. Avec 25 planches gravées & des fig. enluminées. A Pétersbourg, 1777.

Les nations comprises dans ce premier recueil, sont les Finnois proprement dits, les Lapons, les Esthoniens, les Lettres & les Lieves, les Ingriens, les Tschermiffes, les Tschwasches, les Mordwines, les Watjacks, les Teptjæreis, les Wogoules & les Ostiakes. Originaiement tous ces peuples étaient nomades; mais dans la suite des tems, & sur-tout en passant de l'idolatrie païenne au christianisme, ils ont joint la vie pastorale à l'agriculture, & au lieu de leurs tentes, ils se sont fait des demeures fixes.

Les Lapons parlent tant de dialectes, qu'ils ne s'entendent pas tous. Ils n'ont ni lettres alphabétiques, ni écriture; mais ils se servent de hiéroglyphes qu'ils tracent sur les pierres runiques, qui sont leurs calendriers, & qu'ils emploient aussi en guise de signature. Les noms qu'ils donnent aux mois, sont tirés des plantes ou des animaux qu'on y voit paraître. C'est ainsi que le mois de mai s'appelle *tschesmes*, ou le mois des grenouilles. Malgré leur christianisme, les Lapons sont demeurés nomades. Ils se distinguent en montagnards & en marins. Les premiers conduisent d'un lieu à l'autre leurs troupeaux de rennes, suivant les diverses saisons, ne quittant pourtant presque jamais les

les montagnes , parce que la mouffe y est plus abondante. Les Lapons marins paissent l'été le long des côtes , pêchant ou chassant , & se retirent l'hiver dans les bois , où ils vivent du produit de leur pêche & de leur chasse. Ils sont très-habiles chasseurs ; & depuis qu'ils connaissent les armes à feu , ils ont à peu près renoncé aux fleches. Leurs huttes (*koje*) ont la forme de tentes. Elles sont si basses qu'ils ne sauraient s'y tenir debout ; mais ils se rangent accroupis autour du feu. Ils se couchent tout nus , mettent leurs habits sur ou sous eux ; dans les grands froids , ils ont de grands sacs de peau pour leurs jambes. Ils mangent de toutes les especes d'animaux marins , de poissons , d'oiseaux & de gibier ; ils en suspendent la chair à l'air & la dévorent crue. Leur boisson commune est l'eau , & quelquefois ils y joignent du lait & du bouillon de poisson ou de viande. Ceux qui sont encore païens , croient l'existence d'un Etre suprême , qu'ils nomment *Jubmel* , & ils admettent outre cela des divinités inférieures , bonnes & mauvaises , mâles & femelles. Au lieu de temples , ils ont des monts sacrés , dont les surnoms dérivent toujours des rennes ; ils ont aussi des lacs sacrés & des rivières sacrées.

Les Finnois habitent des villes & des villages ; parlent leur langue propre , dont l'é-

criture est en caractères gothiques ; ils ont des écoles & des collèges , & vont assez loin dans les sciences & dans les arts. Ils embrassèrent le christianisme dans le douzième siècle , & devinrent luthériens vers le milieu du seizième.

Les Lettres , les Esthoniens & les Lieves occupent la Livonie : les premiers se trouvent aussi en Courlande. Ils se domicilièrent au commencement du treizième siècle vers l'embouchure de la Vistule , d'où ils se répandirent de côté & d'autre. Les trois quarts de leur langue consistent en mots esclavons ; le reste est finnois. L'ordre Teutonique conquit la Courlande & la Livonie vers le milieu du treizième siècle : tous les habitans devinrent alors chrétiens & sujets , à titre de propriété , de la noblesse ; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Ils ont de petites chaumières sales qui forment des villages dans le territoire de leurs seigneurs.

Les Ingriens vivent dans de petits villages de cinq à six feux ; & tout est chez eux d'une extrême mal-propreté. Ils sont stupides , opiniâtres & voleurs. Ceux qu'on rencontre le long des grands chemins qui mènent à Riga , ressemblent assez aux Bohémiens. Quelquefois on ne trouve pas une âme dans les villages , & ils ne s'en absentent pas sans mauvaises intentions. Il n'y a pas long-tems qu'on a banni tous les habi-

tans d'un village, qui étaient des brigands, & ils ont été relégués dans une isle déserte du golfe de Finlande.

Les Tschheremisses sont répandus dans les gouvernemens de Casan & de Nischne; ils ont leur langue propre, mais sans écriture. Il n'y a parmi eux ni princes, ni nobles. Ils se bornaient ci-devant à la vie pastorale; mais faute d'espace, ou à l'imitation des Russes, ils cultivent à présent des terres. Ils ne demeurent point dans les villes. L'hiver ils vont à la chasse; ils pêchent dans la saison, & ils s'entendent fort bien au gouvernement des abeilles tant sauvages que domestiques. Ils achètent leurs femmes 30 à 40 ou même 80 à 100 roubles. Dans la maison nuptiale, le dieu domestique est sur une table, devant laquelle le prêtre fait des prières: après quoi vient le repas, suivi de divertissemens qui consistent sur-tout en danses & en chansons, accompagnées de la harpe russe, de la cornemuse & de la gronde.

Les Tschwasches ont aussi leur langue propre, mais qui dérive de la finnoise, sans lettres ni écriture. Ils étaient nomades & païens; mais ils sont devenus tous domiciliés & laboureurs; la plupart ont été baptisés, & font profession extérieure du christianisme. Cependant ils ne demeurent jamais dans les villes; mais ils forment de petits

villages , & autant qu'il est possible , dans les bois. Ils ont d'étroites liaisons avec les Tartares , dont ils ont aussi appris la langue , & emprunté les habits , les mœurs , les usages & les superstitions. Le lendemain des noces on suit la coutume mosaïque par rapport aux preuves de virginité. Si elle a souffert quelque atteinte , le valet des noces présente à un des plus honorables convives un gobelet rempli de bière. Ce gobelet a un petit trou au fond ; le valet y tenoit le doigt appliqué ; quand il l'a ôté , la bière se répand tandis que le convive boit , & il se fait un éclat de rire , qui déconcerte la mariée ; elle rougit & se retire déshonorée.

Les Mordwines se divisent en Mokschanes , ainsi dits des bords de la Mokscha qu'ils habitent , & en Ersames , qui occupent ceux du Wolga. Ils ont pour la plupart embrassé le christianisme ; mais ils conservent assez de penchant pour leur ancienne religion. Les divinités de ceux qui sont encore païens , ressemblent à celles des Tschermisses.

Les Wotjakes ont anciennement vécu sous la protection des Tartares ; mais en passant sous la domination russe , ils ont échangé leur vie pastorale contre celle de la culture des terres , qui est plus sûre & plus tranquille ; & leurs tentes sont devenues

des maisons. Leur caractère moral est très-bon ; ils sont gens d'honneur , pacifiques , hospitaliers , sobres , peu ardens en amour , & d'une grande simplicité de cœur ; mais ils conservent quelques superstitions. Leurs femmes ont de vilains petits yeux , mais fort brillans ; elles sont d'une petite stature , timides & chastes , quoique douces & complaisantes ; elles sont laborieuses. Ce peuple parle sa propre langue , sans lettres ni écriture : il habite des villages. Ils s'entendent à l'économie , aux abeilles , à la chasse. Ils sont , pour s'amuser , beaucoup d'ouvrages au tour , & des vases lacqués. Les femmes filent , font des toiles , des draps grossiers , des feutres ; coupent & cousent des vêtemens. Ils n'ont pas beaucoup de riches , mais presque personne n'y est dans l'extrême pauvreté. Quand il naît un enfant , le pere offre à l'ange gardien de cet enfant un bœuf blanc. Ils trafiquent leurs femmes. Les amans pauvres ou rebutés enlèvent des filles. Les ~~mer~~credis & vendredis sont réputés des jours malheureux pour les affaires. Un pic noir , qui vole au-dessus du chemin , un corbeau ou un coucou sur le toit , &c. pronostiquent la mort ou de dangereuses maladies. Le dieu suprême se nomme *Immar* , *Imma* ou *Ilmar* : il habite le soleil. Parmi les mauvaises divinités , la première est *Schaf-*

tan, nom assez approchant de Satan. Il demeure dans l'eau.

Le nom de Teptiaires est tartare, & signifie un homme qui ne saurait payer de tribut. Cette dénomination remonte à l'époque de la formation de cette espèce de horde, qui résulta du mélange de plusieurs peuples qui furent dispersés lorsque le grand-duc Iwan Wafielewitz détruisit vers le milieu du quatorzième siècle l'empire des Tartares de Casan : elle grossit rapidement, & devint fort nombreuse. Ces gens diffèrent beaucoup entre eux par rapport aux mœurs, au langage, à la religion ; ils ne sauraient retrouver les traces de leur origine, & servent à montrer comment les anciennes émigrations formèrent de nouveaux peuples.

Les Wogules se distinguent en tiges ou tribus. Un village est ordinairement habité par une seule famille, dont les plus âgés président. Leur genre de vie tient le milieu entre les nomades & les peuples domiciliés. Ils n'ont ni champs ni jardins ; fort peu de bétail, rarement des chevaux. La chasse est leur grande occupation. Plusieurs villages ou familles Wogules font de grands enclos d'abattis d'arbres de 10 à 12 werstes & plus, où ils s'approprient la chasse. Ces enclos ont plusieurs ouvertures où ils placent des trappes & d'autres pièges.

Enfin les Ostiakes, privés de lettres & d'écriture, ne reçoivent aucune sorte d'instruction; ils ne savent compter que jusqu'à dix; & cela leur est commun avec tous les peuples Finnois. Sans connaître les années, ils partagent le cours du tems en 12 lunes; & leur nouvel an est entre le 14 & le 21 d'octobre. La polygamie a lieu chez les Ostiakes païens. Ils achètent leurs femmes, & il en est de même chez les Ostiakes chrétiens. Leurs danses sont très-curieuses, & vraiment pantomiques. Ils croient que le sort des ours après la mort, sera le même que le leur. Quand ils en ont tué quelqu'un, ils lui font beaucoup d'excuses, afin qu'il ne se venge pas dans l'autre vie.

IX. *Epigramme.*

PAUL ne mange jamais chez lui,
 Sur chacun il tire à cartouche,
 Et quand cet homme ouvre la bouche;
 C'est toujours aux dépens d'autrui.

Par M. L. D. B.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. Il n'y a rien encore de décidé au sujet des quatre myrtes ou princes Tartares envoyés par Sahib-Gueray pour annoncer au grand-seigneur son élection unanime à la dignité de kan de Crimée, & lui rendre hommage comme au calife ou chef de la loi mahométane, selon la réserve portée dans le dernier traité conclu avec la Russie. Comme cette démarche ne peut qu'embarrasser la Porte dans les circonstances présentes, vu la manière dont cette élection s'est faite, les députés de ce nouveau kan n'ont pu obtenir ni audience du souverain, ni réponse positive des ministres. On croit même qu'ils seront obligés de s'en retourner sans avoir retiré aucun fruit de leur voyage. La Porte se croit en droit d'exiger, ou que les troupes Russes évacuent entièrement la Crimée, pour procéder ensuite librement à une nouvelle élection, ou que tout au moins cette

évacuation se fasse d'abord après qu'elle aura reconnu Sahib-Gueray ; c'est à ce point qu'en est actuellement la négociation entamée sur cette épineuse affaire. Celle qui a pour objet le refus que l'on continue de faire aux plus gros des vaisseaux russes de les laisser entrer dans la Mer-Noire , n'occupe pas moins le divan, dont quelques membres continuent de conférer avec l'envoyé de cette puissance, dans la vue de terminer à l'amiable , s'il se peut , l'une & l'autre de ces difficultés.

La Porte a fait publier la nouvelle d'une victoire remportée dans l'Irac Arabi par un corps de 15000 Ottomans sur une armée de 20000 Persans ; cependant ces derniers sont toujours en possession de Bassora , & l'on a même appris que Kerim Kan a envoyé des députés bien escortés à la Mecque , pour informer le schérif du dessein qu'il aurait de revêtir le kaaba , & de déposséder le grand-seigneur du califat , en faisant prédominer la secte d'Ali qu'il professe sur celle d'Omar ; c'est pour y mettre obstacle que sa hauteesse a donné ordre au pacha de Damas de lever incessamment une armée , & de la faire marcher du côté de l'Arabie.

Ali-pacha , qui à la tête d'un corps de 40000 hommes , avait été envoyé pour faire une diversion dans les provinces du nord de la Perse , ayant voulu traverser les états

du prince Héraclius fans lui en avoir demandé la permission , ce prince , autrefois tributaire de la Porte , mais reconnu depuis lors indépendant , s'est opposé avec tant de succès au passage de ce pacha , qu'il l'a contraint de se retirer en désordre , après avoir perdu une partie de ses troupes. La ville de Bagdad continue d'être bloquée , mais d'un seul côté , par les Persans , & tire ses vivres avec peine par le côté opposé.

A L L E M A G N E.

Vienne. Le comte de Merci , ambassadeur de S. M. I. près de la cour de Versailles , ayant demandé son rappel à cause de sa mauvaise santé , il sera remplacé par le comte Belgiojoso ; mais ce nouveau ministre ne sera revêtu que de la qualité d'envoyé plénipotentiaire , les deux cours étant convenues de ne plus envoyer dorénavant que des ministres du second ordre.

L'impératrice reine a résolu d'abolir dans toutes les terres & dépendances de son royaume de Bohême , les corvées & autres travaux auxquels les paysans étaient tenus envers leurs seigneurs , & il a été publié par ordre de la cour un mémoire très-intéressant sur ce sujet.

On écrit de Berlin que les deux agens du congrès Américain qui s'y étaient rendus , ont acheté dans les états du roi quinze mille

uniformes complets , qu'on doit leur livrer sans frais à Embden , d'où ils les feront partir pour leur destination.

On assure que le prince de Waldeck a fait demander aux états-généraux des Provinces - Unies , une augmentation de paie pour ses troupes qui sont au service de Hollande , & qu'en cas de refus il les réclame pour les faire passer à celui de S. M. Britannique , qui lui offre des conditions très-avantageuses.

P O R T U G A L.

Lisbonne. La reine vient de nommer plusieurs généraux d'ordres religieux , dont les prédécesseurs ont été déposés pour ne pas avoir été élus canoniquement. S. M. a fait signifier à tous les ex-jésuites qu'elle avait fait sortir du château de la Junquiéra , un ordre exprès de partir sans délai pour l'Italie , & l'on a déjà pris des arrangemens avec un capitaine Hollandais pour en transporter neuf à Civita-Vecchia.

On commence à parler beaucoup moins du marquis de Pombal , & il paraît que cet ancien ministre n'a rien à craindre de la part de la cour. On fait , à ne pas en douter , qu'il est actuellement tranquille dans sa terre de Pombal , & qu'il y fait construire un superbe château.

Des dépêches reçues de Rio-Janciro , ont

apporté la nouvelle qu'un vaisseau portugais avait été attaqué par un vaisseau espagnol de 70 canons, qui portait des munitions & des vivres à l'isle de Sainte-Catherine, & que malgré sa vigoureuse résistance, il aurait été obligé de se rendre, sans le secours d'un vaisseau de la même nation, qui survint fort à propos pour le dégager. Le vaisseau espagnol a été pris & conduit à Rio-Janeiro, & les Portugais se sont aussi emparés d'un gros bâtiment de la même nation, chargé de provisions.

F R A N C E.

Paris. Les différends qui subsistent depuis si long-tems entre les parlemens & le grand-conseil, ont été enfin terminés en faveur des premiers, par un édit portant règlement pour la juridiction des présidiaux, dont S. M. détermine précisément la compétence. Le parlement a arrêté de faire des remontrances au roi, principalement sur les vingtièmes exigés & perçus arbitrairement, & sur les corvées qu'on fait payer en argent dans ses généralités.

L'opinion où l'on est du rétablissement prochain de la compagnie des Indes, se fortifie de jour en jour. On convient généralement que la liberté du commerce de l'Inde ne peut être que ruineuse pour les particuliers; mais on ajoute que l'administra-

tion de cette compagnie fera exempte de tous les inconvéniens auxquels l'ancienne était exposée. L'édit de suppression des receveurs-généraux des bois & domaines , a été porté à la chambre des comptes pour y être enrégistré. On s'attend encore à d'autres édits utiles & agréables à la nation , en réduisant autant qu'il sera possible l'impôt à une simplicité toujours avantageuse , & rendant sa perception aisée par un petit nombre de personnes comptables.

A N G L E T E R R E.

Londres. Entre les divers événemens auxquels la guerre actuelle a donné lieu , le plus important est la prise du fort de Ticondérago, dont l'armée du général Burgoyne s'est emparée , sans avoir même éprouvé de résistance de la part de la nombreuse garnison des insurgens , qui était chargée de le défendre. Nous donnerons ici le précis du journal de cette expédition , tel qu'il a été publié par la gazette de la cour.

“ Le 30 du mois de juin , l'infanterie légère , les grenadiers du vingt-quatrième régiment , & quelques Canadiens & sauvages , s'avancèrent sous les ordres du brigadier-général Frazer à Four-Mile-Point , à quatre milles de Ticondérago , à l'ouest du lac ; & la réserve allemande vers la rive

orientale. Le premier juillet, l'armée entière fit un mouvement en avant. L'ennemi parut posté de la manière suivante : une brigade dans les anciennes lignes françaises, sur la hauteur du nord de Ticondérago ; ces lignes étaient très-bien fortifiées & soutenues par un fort. Il paraissait que l'ennemi avait fortifié avec le plus grand soin le mont Indépendance, dont le sommet est un terrain de niveau ; il y avait un fort construit en étoile, avec des pieux, bien garni d'artillerie, & renfermant de vastes casernes. Au pied du mont que le lac baigne, était un retranchement bordé de grosse artillerie. Le 2, à neuf heures du matin, on aperçut de la fumée du côté du lac George. L'ennemi avait mis le feu à ses forts éloignés ; un corps considérable s'avancait vers un pont construit sur la route qui conduisait à la droite du camp anglais. Alors un corps avancé sous les ordres de M. Fraser, soutenu avec quelque artillerie par une brigade commandée par le major-général Phillips, se porta vers le mont Hope, au nord des lignes, pour reconnaître la position de l'ennemi, & pour lui couper la retraite ; on avait ordonné aux Indiens du capitaine Fraser de faire un détour, projet que ceux-ci firent manquer par leur impétuosité, ce qui donna lieu à l'ennemi de se

retirer. Le 3, quatre de nos brigades se retrancherent sur le mont Hope, & la réserve se porta en avant près du ruisseau qui coule à l'est du mont Indépendance. Le 4, l'armée s'occupa péniblement des détails de communication avec ceux qui lui amenaient ses tentes, bagages, &c. Le 5, après avoir fait reconnaître le poste très-avantageux de Sugar-Hill, on y établit avec une étonnante activité une batterie pour de légères pièces de 24. Le 6, à la pointe du jour, le général Burgoyne fut informé que l'ennemi formait sa retraite, & que le brigadier Frazer se disposait à le poursuivre par terre : on aperçut les couleurs de la Grande-Bretagne arborées sur le fort de Ticondérago ; & comme M. Burgoyne savait qu'une colonne de l'ennemi se retirait sur 220 bateaux, sous le convoi de cinq galères armées, il fixa toute son attention sur le projet de le poursuivre aussi sur l'eau. On franchit en une demi-heure, au grand pont de communication, les obstacles que l'ennemi avait été dix mois à y accumuler. Les frégates passèrent, & sur les trois heures le général arriva à une baie à trois milles de Skenesborough, avec le *Royal George*, l'*Inflexible*, & les meilleurs voiliers tirés du nombre des bateaux. Dès que le capitaine Carter fut arrivé avec ses bateaux à la cataracte de Skenesborough, il

attaqua sur-le-champ les galeres ennemies, dont deux amenerent & une troisieme fut coulée bas. Les rebelles mirent le feu à leurs moulins & bateaux, & se retirerent. On ignore ce qu'ils ont perdu en hommes; nous leur fimes 30 prisonniers. Cependant le brigadier Frazer avait été joint par le major-général Riedesel. Le 7, ces deux officiers qui continuaient à suivre l'ennemi sur la gauche, furent avertis qu'on découvrait les sentinelles ennemies. La garde avancée sous les ordres du major Grant, en vint aux mains avec les rebelles retranchés derriere des arbres & des poutres, qui se défendirent longtemps. Leur nombre était fort supérieur au nôtre; & le brigadier Frazer, qui avait affaibli sa gauche pour soutenir son aile droite, se trouvait dans une situation critique, lorsque le major-général Riedesel arriva avec sa premiere colonne, & s'étendit avec intelligence vers cette gauche affaiblie. L'ennemi prit bientôt la fuite, laissant sur le champ de bataille le colonel Francis, divers officiers, plus de 200 hommes, ayant de plus 600 blessés. On lui fit prisonniers un colonel, 7 capitaines, 10 subalternes, & 210 hommes. Les rebelles étaient au nombre de 2000 avant l'action, & bien fortifiés. Nous n'en avions que 850; mais le brigadier ne crut pas devoir attendre les Allemands,

mands , parce que le moindre délai pouvait sauver l'ennemi. Le 8, le colonel Hill, commandant le neuvieme régiment, fut averti que l'ennemi avait reçu un renfort considérable de troupes fraîches ; mais qu'il tiendrait ferme. Au bruit du feu de la mousqueterie, deux brigades & le vingtieme régiment hâterent leur marche. Une grande pluie les empêcha de joindre assez tôt le fort Anne, ce qui donna lieu au neuvieme régiment de faire des prodiges. L'ennemi profitant de sa supériorité, chercha à envelopper les nôtres ; mais il fut repoussé avec une perte considérable , apres un combat de trois heures , mit le feu au fort Anne, & se retira vers le fort Edouard. Nos pertes sont légères en comparaison de nos succès ; mais nous regrettons vivement le brave major Grant & quelques autres officiers qui ont été tués. Les 9 & 10, l'armée qui était harassée , n'ayant presque ni tentes ni bagages , une partie ayant manqué de provisions pendant deux jours, se rassembla, & s'est postée à Skenesborough. Le reste de l'armée rebelle de Ticondérago occupe le fort Edouard, où elle a reçu un renfort considérable de troupes fraîches.

Dès que la cour a eu reçu cette intéressante nouvelle, elle a expédié des expres dans les trois royaumes, & des couriers

aux puissances alliées pour leur en faire part.

On publie que la cour de Versailles a envoyé un ordre au bureau des classes de Marseille, de n'expédier pour les isles aucun vaisseau chargé d'artillerie & de munitions de guerre; déclarant que tout bâtiment qui en portera & qui aura été arrêté en conséquence, ne sera point réclamé. On prétend même qu'il ne sera plus permis désormais à aucun vaisseau américain, de séjourner plus de vingt-quatre heures dans aucun port de la monarchie; mais d'un autre côté l'on est informé que la cour de Madrid a permis aux armateurs Américains de conduire leurs prises dans les ports d'Espagne, & d'y porter les productions de leur pays, avec pleine & entière liberté de prendre en retour tout ce dont les colonies peuvent avoir besoin dans les conjonctures actuelles.

S U I S S E.

Soleure. Le roi très-chrétien ayant renouvelé avec l'universalité du Corps Helvétique une alliance générale qui était expirée en 1775, chargea M. le président de Vergennes, son ambassadeur près des treize cantons, par le ministère duquel la négociation de ce traité a été faite, d'en jurer l'observation.

Comme il avait été arrêté que cette cérémonie se ferait à Soleure, le jour de la saint Louis, le louable état de Soleure prit dès le 22 de ce mois les mesures nécessaires pour

Augmenter la pompe de cette journée, doublement précieuse, puisqu'elle le devenait encore par l'occurrence de la fête du roi.

Le 24 vers le soir, le grand-sautier & le secrétaire des finances du canton de Soleure, en habit de cérémonie, le premier portant le grand sceptre de l'état, se rendirent chez l'ambassadeur du roi, pour lui annoncer formellement, selon l'usage, l'arrivée de tous les ambassadeurs des états Helvétiques, dont ils lui présentèrent en même tems la liste contenant leur nom & leur demeure. A l'instant l'ambassade les fit complimenter tous en particulier, par le sieur Picamilh, secrétaire de l'ambassadeur de France, accompagné de ses autres secrétaires & des officiers de sa chancellerie: les ambassadeurs s'empresferent ensuite de faire chacun sa visite particulière à Son Excellence.

Le 25, le Corps Helvétique se rassembla de bonne heure à l'hôtel-de-ville, & députa vers les neuf heures le grand-sautier & le secrétaire des finances de l'état de Soleure, avec l'appareil du jour précédent, pour témoigner à l'ambassadeur de France le desir qu'il avait de venir le saluer, & pour lui demander son heure. Son Excellence ayant répondu qu'elle était prête à les recevoir sur-le-champ, tous les ambassadeurs Helvétiques, suivis d'un brillant cortège de gentils-

hommes & de personnes les plus qualifiées de chaque canton, se rendirent à l'hôtel de l'ambassadeur de France, à la porte duquel ils trouverent les secretaires & les officiers de la chancellerie du roi. Ils passerent ensuite à travers une haie formée par la livrée nombreuse de l'ambassadeur, & furent reçus au bas de l'escalier par les gentilshommes de l'ambassadeur. Son Excellence les attendait au haut de l'escalier, au milieu de plus de deux cents gentilshommes Français & militaires qualifiés, ayant derriere elle le sieur Picamilh, les interpretes & les officiers de la trésorerie de France. On se rendit à la salle de saint Louis, où les complimens analogues à la solemnité de ce jour ayant été faits en pleine audience, l'ambassadeur du roi & ceux du louable Corps Helvétique passerent dans la salle du Dais, où l'échange des ratifications du traité d'alliance se fit à huis clos, en présence des seuls secretaires & interpretes de l'ambassadeur de France. Peu de tems après, vers les dix heures & un quart, l'ambassadeur du roi & ceux des états contractans, se rendirent à l'église collégiale de saint Urs, entre deux haies de la garnison, au bruit de l'artillerie des remparts & de toutes les cloches de la ville. L'ambassadeur du roi s'y plaça au milieu de la nef à droite, près d'un prie-dieu,

fur une ligne parallele avec les bancs des premiers ambassadeurs Helvétiques. Les spectateurs , au nombre de plus de deux mille , furent distribués avec beaucoup d'ordre sur les gradins qu'on avait ménagés de toutes parts. Après une grand'messe chantée en musique , le prévôt du chapitre ayant repris sa chape , fit porter au milieu du chœur un autel couvert d'un tapis , sur lequel on plaça le livre des évangiles ouvert , que le prévôt soutenait.

Aussi-tôt l'ambassadeur du roi entra dans le chœur , marchant au milieu des deux ambassadeurs de Zurich , suivi à droite du sieur Picamilh , qui posa l'instrument original français du traité d'alliance sur la crédence à droite de l'autel , tandis que le chancelier de l'état de Soleure en faisait autant à gauche du double allemand & français ; les autres ambassadeurs du Corps Helvétique suivirent dans l'ordre établi entre les louables cantons , & se placèrent dans le chœur sur deux files , dont celui de Soleure occupait le centre. Alors le stathalter Escher , premier ambassadeur de Zurich , approcha de l'autel , & posant la main sur les saints évangiles , jura , comme état dirigeant , au nom de tous les cantons , en langue allemande , l'observation religieuse & constante du traité. L'am-

ambassadeur de France répéta ce serment en français au nom du roi, avec la même cérémonie; après quoi tous les autres ambassadeurs Helvétiques le prêtèrent successivement, chacun à son rang, pour les états qu'ils représentaient.

Toute cette solennité fut accompagnée du bruit de l'artillerie & de celui des cloches. Elle fut suivie d'un *Te Deum* chanté en musique, après lequel l'ambassadeur du roi retourna à son hôtel, & ceux du Corps Helvétique à l'hôtel-de-ville, où les secrétaires de l'ambassadeur de France vinrent leur présenter, de la part du roi, & à leur suite, les chaînes d'or & les médailles d'or & d'argent que sa majesté avait fait préparer en mémoire de cet heureux événement.

A deux heures, tous les ambassadeurs du Corps Helvétique, leurs gentilshommes & tous les étrangers qualifiés, au nombre de plus de quatre cents, furent servis somptueusement chez l'ambassadeur de France; il y eut huit tables, dont celle tenue par l'ambassadeur, était de quatre-vingts-dix couverts; les fantés du roi & de la famille royale, fixées à sept, celle de l'ambassadeur de France, & de la prospérité du Corps Helvétique, furent bues debout, au bruit de vingt-quatre pièces de canon & des fanfares militaires.

Le diner de cérémonie ne finit que vers les six heures; le soir on tira un feu d'artifice qui avait été préparé sur les glaces de la ville, en face de la courtine contre laquelle l'hôtel de France est appuyé; un souper de quarante couverts termina les fêtes de ce jour.

L'ambassadeur de France ayant témoigné aux représentans du Corps Helvétique, qu'il desirerait de les saluer le lendemain à l'hôtel-de-ville, ils lui envoyerent le 25, sur les dix heures du matin, le grand-sautier & le secretaire des finances de l'état de Soleure, en habit de cérémonie, pour demander l'heure où il conviendrait à Son Excellence de recevoir la députation, composée de tous les seconds ambassadeurs qui devaient l'accompagner. L'ambassadeur ayant indiqué les dix heures & demie, cette députation se rendit, chez lui en grand cortège, & fut reçue de même que la veille. C'est au milieu de cette compagnie illustre que l'ambassadeur se rendit à l'hôtel-de-ville, étant précédé de toute sa maison, des officiers attachés à l'ambassade, de ses gentilshommes, & de plus de quatre-vingts gentilshommes ou militaires distingués, qui s'empresrent de lui faire cortège. Il fut reçu, suivant l'usage, au milieu du parquet, par le sieur Schwaller, avoyer régnant de l'état

de Sotèvre, qui le conduisit à son fauteuil. Là, l'ambassadeur couvert prononça un discours approprié à la circonstance, qui fut généralement applaudi, & dans lequel les ambassadeurs Helvétiques reconnurent, avec une sensibilité respectueuse, l'expression des sentimens que le roi, à l'exemple de ses augustes prédécesseurs, se plaît à déployer envers une nation qui se fait une gloire de n'avoir jamais démenti, pendant plus de deux siècles & demi, l'attachement fidele qu'elle a voué à la France. Le discours fini, l'avoyer quitta sa place, & présentant la main à l'ambassadeur, le reconduisit au milieu du parquet, d'où Son Excellence fut ramené avec la même cérémonie jusqu'à son hôtel. Les députés des états ne le quitterent que dans l'intérieur de ses appartemens, après avoir renouvelé au roi, en la personne de son ambassadeur, l'hommage de leur reconnaissance, de leur admiration pour sa personne, & de leur confiance sans bornes. L'intervalle de tems qui restait jusqu'à l'heure du diner, fut rempli par les audiences particulières de chaque état.

Le diner fut servi à deux heures à cinq tables, avec autant de goût & de somptuosité que la veille. Le soir, l'hôtel de l'ambassadeur fut magnifiquement illuminé, & l'on

soupa à deux tables de cent cinquante couverts. A l'issue du souper, l'ambassadeur ouvrit un bal qui dura jusqu'à six heures du matin, pendant lequel toute sorte de rafraichissemens furent servis avec autant de goût que de profusion.

Les ambassadeurs du Corps Helvétique ayant pris congé de Son Excellence, dès le 26 au soir, avec le cérémonial usité en pareil cas, ils quitterent Soleure le 27, animés de la reconnaissance la plus vive & la plus respectueuse pour les bontés du roi, & pénétrés de toute la satisfaction que l'ouvrage salutaire qu'ils venaient de consommmer inspire à toute la nation.

Discours de S. E. M. le président de Vergennes, ambassadeur de S. M. T. C. en Suisse, prononcé dans son hôtel à Soleure, en réponse à celui de M. Henri Escher de Keskön, statthalter & premier député de la république de Zurich, au nom de MM. les députés du louable Corps Helvétique, le 25 août 1777, jour auquel le traité d'alliance conclu entre l'auguste couronne de France & le louable Corps Helvétique, a été juré solennellement.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS. Vos cœurs, d'accord avec ceux de toute la France, viennent enfin compléter nos vœux, & sceller au

pieu des autels par le ferment le plus auguste, des nœuds également chers aux deux nations.

Quel jour plus propre, MM. SS. à en relever encore l'éclat & l'impression, que celui où le ciel & la terre s'unissent pour célébrer la fête d'un monarque dont les vertus précoces & respectées de l'Europe entière ont ravi votre admiration & fixé votre confiance !

Son cœur ardent & généreux a saisi les rapports & la source de votre bonheur dans l'union intime & cordiale que respirent vos louables états, son ministère actif en a rapproché les moyens, & vos suffrages seront à jamais pour deux frères, heureux d'y avoir contribué, le retour & le prix le plus cher de l'attachement plein de zèle, dont je m'empresse, MM. SS. de renouveler ici le pur & constant hommage à vos illustres républiques, à l'appui d'un traité dont l'objet honore & couronne enfin de la manière la plus flatteuse vos travaux & les miens.

Discours à S. E. M. Jean Gravier, seigneur de Vergennes, Ormes, Sangy, Vanoise, &c. baron de Tenarre, &c. conseiller du roi, président de la chambre des comptes de Bourgogne & de Bresse, ambassadeur de S. M. T. C. auprès du louable Corps Helvétique ; prononcé par M. Henri Escher de Kefikon, Stathalter, du conseil, &c. premier député du louable canton de Zurich.

rich , dans la diete extraordinaire, tenue à Soleure les 25 & 26 août 1777 , pour jurer l'alliance avec la France.

MONSEIGNEUR. Ce jour , consacré à la mémoire du plus vertueux , du plus grand , & du meilleur des rois de France , ce jour dans lequel on répand tant de vœux pour S. M. glorieusement régnante , est aussi destiné à confirmer de la maniere la plus solennelle , par l'échange des ratifications des deux souverains , & par les sermens les plus augustes qui seront prononcés en leur nom par V. E. & par chacun de nous , l'alliance défensive qui vient d'être conclue entre S. M. T. C. & les états réunis qui composent le louable Corps Helvétique.

Nous ne pouvons imaginer aucun plaisir & plus vif & plus noble , que celui que V. E. & nous doivent éprouver dans ce moment , en remplissant les ordres de nos supérieurs , si propres à opérer sûrement le bonheur des deux nations. Ce bonheur ne consiste que dans la parfaite connaissance des intérêts des deux nations , dans la parité la plus possible des avantages respectifs qu'elles stipulent , & des obligations qu'elles s'imposent : ce qu'il y a de plus à remarquer ici , c'est que chacune des hautes parties contractantes trouve la plus grande facilité à remplir ses engagemens dans la situation de ses états ,

& par plusieurs circonstances & considérations particulières, & que d'un autre côté les avantages qu'elles s'accordent, sont de la plus grande importance; de façon que chacune trouve son avantage assuré dans l'accomplissement scrupuleux des engagements auxquels elle se soumet: d'où il ne peut donc résulter, autant que cela dépend des forces & de la prudence humaine, pour l'une & l'autre, que plus de sûreté, de dignité & de bonheur.

Mais ce qui rend la conclusion de cette alliance infiniment précieuse à nos états libres, qui depuis plusieurs siècles n'ont eu principalement en vue que la conservation de leur liberté & la paix, seul but de tous leurs vœux, c'est qu'elle se fait avec un monarque qui, dès l'entrée de son glorieux règne, s'est annoncé père de la patrie, en déclarant qu'il travaillerait de toutes ses forces au bonheur de son peuple, en entretenant la paix de tout son pouvoir, & que les plus brillantes espérances d'heureux succès ne feraient jamais capables de l'écarter de ce noble principe; qui fait qu'il n'est aucune espèce de gloire à être mise en parallèle avec celle que de grands potentats peuvent acquérir en donnant la paix au monde, & que la postérité la plus reculée mettra l'épithète de pacifique infiniment au-dessus de celle de conquérant.

Toutes ces considérations jointes à notre reconnaissance , à notre très-profond respect , & à notre intérêt particulier , ne permettront pas à V. E. de douter que les vœux que nous & toute notre nation ferons pour l'heureux & long regne de S. M. pour sa précieuse conservation , pour le parfait & constant bonheur de S. M. la reine & de la famille royale , ne soient très-ardens & très-sinceres.

Il est juste aussi que le grand ministre qui a conçu avec une prudence & une équité incomparables le plan de cette alliance & qui l'a dirigée , reçoive les témoignages de notre reconnaissance , de même que V. E. qui en a porté le traité à sa conclusion par ses soins , ses peines & sa profonde sagesse. Nos souverains & nos supérieurs lui en témoigneront leur gratitude par leur haute considération & leur empressement à l'obliger en toute occasion , & nous par notre respect & notre dévouement.

Discours de S. E. M. le président de Vergennes , ambassadeur du roi en Suisse , prononcé devant MM. les députés du Corps Helvétique , assembles à Soleure dans la salle du conseil , le 26 août 1777.

MAGNIFIQUES SEIGNEURS. Rien ne manque à notre satisfaction commune. En est-il

de plus pure & de plus vraie pour des cœurs citoyens, que celle qui naît du témoignage intérieur d'un service rendu à la patrie ?

Tout, MM. SS. concourt dans ce moment à célébrer un pacte qui , resserrant les nœuds les plus flatteurs , puisqu'ils sont à la fois le garant & le prix d'une confiance réciproque entre deux nations constamment amies , semble identifier leurs intérêts.

L'acclamation de vos peuples ajoute encore , s'il est possible , à l'éclat de l'auguste cérémonie qui vient de constater d'une manière également sainte & solennelle , l'union la plus étroite entre la France & la Suisse entière.

Interprete des sentimens du roi que j'ai l'honneur de représenter , sa satisfaction , je dois vous l'assurer, MM. SS. est égale à la bienveillance & à l'affection précieuse que S. M. n'a perdu aucune occasion de témoigner à vos illustres républiques.

Son cœur magnanime , plus libre désormais dans ses mouvemens , s'occupera volontiers des moyens d'en multiplier & répandre les effets sur des états qui depuis plus de trois siècles ont si bien mérité de sa couronne.

Heureux (cette effusion doit m'être permise à l'époque de nos liens) heureux le ministre public , qui , dans le sein d'une nation

amie , peut goûter la joie pure d'avoir contribué à son bonheur !

C'est là, MM. SS. l'avantage dont je jouis sans distraction au milieu de votre illustre assemblée.

Jusqu'ici je n'avais pu qu'intéresser votre confiance par les efforts de mon zele ; j'en recueille aujourd'hui les fruits : le succès que nous célébrons , est la plus noble récompense de nos travaux & de nos soins , dirigés efficacement , à la gloire de deux nations que la nature & l'intérêt , éclairé par le patriotisme , réuniront dans tous les tems.



T A B L E.

- I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.
 I. *Descriptions des arts & métiers, &c.* page 3.
 II. *Manuel des jeunes orateurs, ou tableau historique, &c.* 26
 III. *Voyage en Portugal & en Espagne, fait en 1772 & 1773.* 31
 II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.
 I. *Mémoire à consulter pour les anciens druides, contre M. Bailly, de l'académie des sciences. Par M. l'abbé Baudeau. 1777.*

II. *Stances sur l'alliance renouvelée entre la France & les cantons Helvétiques, jurée dans l'église de Soleure, le 25 août 1777.* 41

III. PARTIE. *Pieces fugitives.*

I. *Gageure singulière sur le sexe du chevalier Deon, jugée à Londres dans la cour du banc du roi, le premier juillet 1777.* 49

II. *Prix proposés par l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Besançon.* 65

III. *Lettre sur la quantité de pluie qui tombe annuellement dans Montpellier, par M. Poitevin, de la société royale des sciences de cette ville.* 67

IV. *Extrait d'une lettre de Londres, au sujet du coup de foudre qu'a reçu la maison des assemblées à Purfleet, &c.* 76

V. *Réflexions sentimentales d'un jeune voyageur, sur les montagnes & le pays de Vaud.* 80

VI. *Galathée, comédie en un acte & en vers libres, avec cette épigraphe, &c.* 89

VII. *Vers par M. François, de Neuchâteau.* 94

VIII. *Beschreibung, &c. ou description de toutes les nations de l'empire Russe, &c.* 95

IX. *Epigramme.* 103

